

## Deuxième séance, mercredi 18 novembre 2015

Présidence de M. David Bonny, président

**SOMMAIRE:** Projet de décret 2015-DAEC-139: Octroi d'une aide aux investissements des communautés régionales de transport; entrée en matière, lecture des articles et vote final. – Budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2016: Direction de l'économie et de l'emploi; Pouvoir exécutif/Chancellerie d'Etat; Pouvoir législatif; Direction des finances; récapitulation générale. – Projet de décret 2015-DFIN-5: Budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2016; entrée en matière, lecture des articles et vote final. – Projet de loi 2015-DFIN-49: Coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2016; entrée en matière, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> lectures et vote final. – Postulat 2015-GC-60: Gestion stratégique du budget consacré aux hautes écoles du canton de Fribourg; prise en considération. – Elections protocolaires.

La séance est ouverte à 8h30.

Présence de 103 députés; absents: 7.

Sont absents avec justifications: M<sup>me</sup> et MM. Pierre-Alain Clément, Marc-Antoine Gamba, Nicolas Lauper, Chantal Pythoud-Gaillard, Ralph Alexander Schmid, Olivier Suter et Jean-Daniel Wicht.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

### Projet de décret 2015-DAEC-139 Octroi d'une aide aux investissements des communautés régionales de transport<sup>1</sup>

Rapporteur: Bernadette Hänni-Fischer (PS/SP, LA).  
Commissaire: Maurice Ropraz, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.

#### Entrée en matière

**La Rapporteure.** J'ai eu l'avantage de présider la Commission du Grand Conseil, qui vous propose aujourd'hui, presque à l'unanimité, de soutenir le décret pour une aide aux investissements des communautés régionales de transport, de 4 millions de frs pour la période 2015 à 2018, donc 1 million par année. De telles entités existent actuellement pour les agglomérations de Bulle (Mobul) et de Fribourg. Il reste cependant toujours possible que d'autres communes se réunissent pour former une telle association régionale.

La loi du 20 septembre 1994 sur les transports permet à l'Etat d'accorder aux communautés régionales une contribution financière destinée à garantir les prestations de service public. A ce jour, l'Etat n'a pas fait usage de cette compétence, mais des attentes existent.

En 2015, le Conseil d'Etat a alors arrêté à son budget d'investissements un montant de 1 million de frs dans ce but. Cette aide ne sera allouée que si des projets concrets seront présentés et uniquement sur la base d'une convention de subventionnement avec cette communauté.

Aufgrund der wachsenden Bevölkerung und der hohen Pendlerströme nehmen die Mobilitätsbedürfnisse im Kanton deutlich zu, dies insbesondere im öffentlichen Verkehr und in der kombinierten Mobilität. Wenn der Verkehrsfluss in den Agglomerationen verbessert wird, profitiert der ganze Kanton davon, die Wirtschaft und die Bevölkerung. Seitdem das Instrument des Agglomerationsprogramms mit dem Infrastrukturgesetz des Bundes von 2006 eingeführt wurde, haben diese beiden Gemeindeverbände viele Massnahmen vorgesehen und umgesetzt. Diese Massnahmen bedeuten hohe und sich wiederholende finanzielle Verpflichtungen, die heute die Verbände alleine tragen.

Die fraglichen Investitionen können in zwei Hauptkategorien aufgeteilt werden: in Planungsstudien einerseits und in bauliche Massnahmen andererseits. Der Staatrat möchte die gesamte Richtplanung zur Koordination von Siedlung und Mobilität, die zu einer Bundessubvention von 30–50% der Infrastrukturmassnahmen führen kann, mitfinanzieren. Gestützt auf das Verkehrsgesetz sind diese Beiträge auf höchstens 50% der Projektkosten begrenzt.

Le projet ne prévoit pas d'effet rétroactif, mais la possibilité de prolonger d'une année la durée de validité du décret. En commission, la question a été évoquée si le canton ne devrait pas instaurer le *principe* d'une aide aux communautés régionales dans la loi sur les transports, actuellement en révision. Ensuite, un membre a regretté que les régions ne puissent pas profiter de cette manne du canton. La réponse était qu'il fallait bien faire la distinction entre le transport régional et celui au sein des agglomérations, prévue dans une planification globale.

<sup>1</sup> Message pp. 2230ss.

En ce qui concerne les transports scolaires, selon la nouvelle loi scolaire, ces transports sont à la charge des communes.

Soweit meine Bemerkungen zum Dekretsentwurf. Ich gebe das Wort zurück an den Präsidenten.

**Le Commissaire.** Le Conseil d'Etat propose effectivement au Grand Conseil de mettre en oeuvre, pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les transports, les dispositions relatives à l'aide aux investissements des communautés régionales de transport. Il vous invite donc à accepter ce crédit cadre de 4 millions de frs, pour les années 2015 à 2018, qui permettra à l'Etat de subventionner les communautés régionales sur des objets en lien avec les transports, objets qui sont énumérés dans la loi. Le Conseil d'Etat répond ainsi à des attentes exprimées à plusieurs reprises par les représentants des deux communautés régionales de transport que compte aujourd'hui notre canton, à savoir l'Agglomération de Fribourg et l'association de communes Mobul. Le Conseil d'Etat rappelle aussi que le Grand Conseil, sur sa proposition, a prévu au budget d'investissements 2015 un montant de 1 million de frs, précisément en faveur des investissements pour les transports des communautés régionales.

Concrètement, il s'agit ici d'aider financièrement ces communautés régionales à réaliser des investissements en transports, alors que ces dernières sont déjà financièrement sollicitées chaque année, lorsqu'elles commandent des prestations de transports publics, pour répondre à leurs propres besoins. Ces prestations dont on parle aujourd'hui relèvent du trafic d'agglomération et ne doivent pas être confondues avec les prestations de transports publics du trafic régional, qui, elles, sont subventionnées par la Confédération. Le trafic d'agglomération est réparti actuellement, sous l'angle du financement, à raison de 42,5% pour les communautés régionales et 57,5% pour l'Etat.

A titre d'exemple, Mobul a prévu dans son budget de fonctionnement 2015 un montant supérieur à 2 millions de frs pour les prestations de trafic d'agglomération et un montant identique pour 2016. Le budget des prestations de trafic d'agglomération oscille, pour l'Aggo de Fribourg, autour de 22 millions de frs. Précisément, à ces sommes conséquentes, à titre de fonctionnement, s'ajoutent les investissements que ces communautés régionales se doivent de faire, pour s'assurer que les lignes urbaines qu'elles ont décidé de commander fonctionnent de manière satisfaisante. Cela peut concerner la construction de voies de bus, d'arrêts de bus, de parcs de stationnement ou encore l'aménagement de places pour les cycles et vélos. Ces investissements peuvent naturellement aussi concerner des études de planification globale de transport. Toutes les catégories d'investissements qui peuvent bénéficier d'une aide financière sont précisément listées dans la loi sur les transports.

Le Conseil d'Etat est enfin d'avis que les deux communautés régionales de transport, qui ont déposé auprès des Offices

fédéraux des projets d'agglomération dans le but d'obtenir des subventions sur le fonds d'infrastructures, pourraient, par le biais de ce décret, bénéficier d'un soutien cantonal complémentaire pour des objets qui n'ont peut-être pas été soutenus au niveau de la Confédération.

Le Conseil d'Etat rappelle que le taux de subventionnement pour le projet d'agglomération de première génération Mobul a été de 35% et il a été de 40% pour le projet d'agglomération de deuxième génération pour l'Aggo de Fribourg. C'est dire que les membres de ces communautés régionales ont, au-delà de ces soutiens, des efforts financiers à entreprendre pour réaliser les investissements prévus dans le domaine.

Pour tous ces motifs, le Conseil d'Etat invite le Grand Conseil à accepter l'octroi de ce crédit cadre de 4 millions de frs, sur la période 2015-2018, période qui pourra d'ailleurs être prolongée si nécessaire, et ceci pour les investissements des communautés régionales de transport.

**Brodard Claude (PLR/FDP, SC).** La Commission des finances et de gestion a examiné, lors de sa séance du 7 octobre 2015, le message accompagnant le projet de décret relatif à l'octroi d'une aide aux investissements des communautés régionales de transport.

A l'unanimité de ses membres, notre commission soutient, sous l'angle financier, ce projet de décret, qui permettra à l'Etat de financer l'Agglomération de Fribourg et Mobul à hauteur de 4 millions de frs pour les années 2015 à 2018. Il est toutefois important d'insister sur le fait que cette aide financière ne peut servir qu'à financer des études de planification ou des mesures constructives d'infrastructures.

**Badoud Antoinette (PLR/FDP, GR).** En préambule, je déclare mes liens d'intérêts: je suis vice-présidente de l'association de communes Mobul, qui regroupe Bulle, Riaz, Vuadens, Morlon et ma commune du Pâquier.

Le groupe libéral-radical a examiné ce projet de décret, qui prévoit d'accorder un crédit cadre de 4 millions de frs pour les années 2015-2018, à raison de 1 million par année. Etant donné qu'aucune subvention ne peut être accordée avec un effet rétroactif, il est prévu de décaler d'une année la validité du projet, soit jusqu'en 2019. A noter que le montant de 1 million devra être porté à chaque budget annuel le moment venu. Les communautés régionales apprécieront le signal fort donné par le Conseil d'Etat en faveur de la mobilité et aussi des agglomérations, qui ont fait un effort important pour planifier ces projets afin de promouvoir le développement des transports urbains et suburbains, mais aussi pour répondre à des besoins de mobilité grandissants.

Des engagements financiers importants ont déjà été consentis par lesdites communes de l'agglomération, engagements qui ne profitent pas seulement à la population qui réside dans l'agglo, mais à l'entier de la population. A ce titre-là, une par-

ticipation cantonale est bienvenue comme encouragement également.

Etant donné que la loi sur les transports est en révision, je réitère ma demande faite en commission et déjà aussi soulevée par M<sup>me</sup> le Rapporteur: est-il possible d'instaurer le principe d'une aide étatique obligatoire aux communautés régionales afin d'assurer des infrastructures de qualité mais aussi et surtout pour inciter d'autres communes à entrer dans de tels projets, les études de planification pouvant alors bénéficier de cette aide?

Le groupe libéral-radical remercie le Conseil d'Etat pour le soutien apporté aux efforts entrepris par les communes membres des deux communautés régionales. Il soutiendra unanimement ce décret et vous invite à en faire de même.

**Johner-Etter Ueli** (UDC/SVP, LA). Unsere Fraktion hat die vorliegende Botschaft intensiv diskutiert und wird den Dekretsentwurf auch gutheissen, hat aber doch gewisse Fragen.

Der vorliegende Entwurf für eine Investitionshilfe begünstigt im Moment zwei Verkehrsverbünde: einerseits Freiburg und Agglomeration, andererseits Bulle. Damit werden für diese Verbünde von Ballungszentren auch Steuergelder von anderen, verkehrstechnisch weniger gut erschlossenen, weniger privilegierten Landgebieten eingesetzt (man könnte zwar auch sagen, dass es im Grossen und Ganzen irgendwo immer wieder einen Ausgleich gibt).

Es wird zwar in Aussicht gestellt, dass weitere öffentliche Körperschaften mit ähnlichen Zielen von der Finanzhilfe profitieren könnten, zum Beispiel Estavayer, Murten, Romont etc. Die Botschaft ist aber trotzdem eine Art «carte blanche». Sie ist nicht sehr ausführlich formuliert und lässt einen sehr weiten, nicht ganz klar definierten Spielraum für die Investitionshilfe. Konkret werden nämlich nicht explizit umschriebene Projekte benannt.

Wird also eine Planungsstudie oder ein Richtplan zur Koordination von Siedlung und Mobilität, würden Einrichtungen und Infrastrukturen mit diesen Mitteln vorsubventioniert oder müssen interessierte Gemeinden nachträglich um Beiträge nachsuchen? Sprich: Würden Beiträge für noch nicht bestehende Verkehrsverbünde vor oder zu deren Gründung gesprochen?

Wie verhält es sich bei überkantonalen Verkehrsverbünden, zum Beispiel im Broyebezirk, im Norden des Sensebezirks, im Seebzirk? Ich nehme als Beispiel Kerzers mit den bernischen Nachbargemeinden: Wäre ein solcher Verkehrsverbund, also ein regelmässiger Autokurs, der eingeführt würde, auch beitragsberechtigt?

**Bonvin-Sansonnens Sylvie** (ACG/MLB, BR). Le groupe Alliance centre gauche accepte ce décret à l'unanimité. Le soutien aux communautés régionales de transport est cer-

tainement le bienvenu pour les deux structures actuelles. Ce soutien pourra également inciter, nous l'espérons, d'autres communautés à voir le jour dans le canton.

**Grandgirard Pierre-André** (PDC/CVP, BR). En préambule, je déclare mes liens d'intérêts: je siège au comité directeur de la Communauté régionale de la Broye (COREB), association intercantonale pour le développement économique de la Broye.

Selon la loi sur les transports, l'Etat peut accorder des contributions financières aux communautés régionales pour certains de leurs investissements. Peuvent bénéficier d'une aide aux investissements en matière de transports toutes les communautés régionales de transport constituées. A ce jour, notre canton compte deux communautés régionales de transport: l'Agglomération de Fribourg et Mobul. Les investissements pouvant bénéficier d'une aide cantonale se rangent en deux catégories:

1. Les études de planification,
2. Les mesures constructives d'infrastructures.

Les communautés régionales désirant bénéficier de l'aide de l'Etat doivent avoir mis sous toit un plan directeur régional, signé une convention de financement avec l'Etat et, c'est important, commandé des prestations de transports publics.

A ce sujet, il est important de différencier le trafic d'agglomération du trafic régional dans les régions périphériques.

Le Conseil d'Etat propose d'octroyer un crédit cadre de 4 millions de frs aux communautés régionales de transport, pour les années 2015–2018, à raison de 1 million de frs par année. Cette période quadriennale 2015–2018 correspond à la tranche de 4 ans de cofinancement fédéral des projets d'agglomération.

Le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique adopte le présent décret à l'unanimité et vous recommande d'en faire de même.

**Gasser Benjamin** (PS/SP, SC). Je déclare mes liens d'intérêts avec le présent objet: je suis conseiller communal de la commune de Villars-sur-Glâne et conseiller d'agglomération au sein de l'Agglo Fribourg.

Le groupe socialiste soutient à l'unanimité le présent message. Je tiens, à titre personnel et à titre de représentant du groupe, à remercier la DAEC pour ce soutien indispensable aux agglomérations.

Le groupe socialiste remarque avec satisfaction que le Conseil d'Etat accepte de subventionner les agglomérations à hauteur de 1 million par année. On ne peut que saluer cette démarche du Conseil d'Etat. Il est à noter, comme l'ont fait mes précédents collègues, que les agglomérations sont actuellement au

nombre de deux dans notre canton, mais ce nombre pourra grandir à l'avenir.

Le groupe socialiste note que la subvention peut courir jusqu'à 2019, soit une année supplémentaire, pour palier le fait que 2015 est déjà quasiment terminée et qu'on n'en bénéficiera donc de facto pas.

Avec ces considérations, notre groupe, à l'unanimité, soutient l'entrée en matière sur ce projet de décret ainsi que son acceptation.

**Piller Benoît** (PS/SP, SC). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis syndic d'une commune de l'agglomération et membre du comité de cette agglomération.

Antérieur déclaré mes liens d'intérêts, j'aimerais exprimer mon soutien à ce projet de décret. En effet, je remercie le Conseil d'Etat de nous proposer ce crédit cadre qui va aider les deux communautés régionales que sont l'Agglomération de Fribourg et Mobul à réaliser des investissements visant à améliorer les transports publics, comme le permet d'ailleurs la loi.

Les membres du comité de l'Agglomération de Fribourg ont à plusieurs reprises demandé au Conseil d'Etat un soutien financier complémentaire pour les aider à la mise en oeuvre des mesures d'infrastructures de transport sur leur territoire. Ces instruments de planification qui coordonnent transports et urbanisation exigent des communes membres un investissement conséquent. Ainsi, par exemple, pour la troisième génération du projet d'agglomération de Fribourg, ce sont plus de 700 000 frs qui seront investis pour déposer un projet d'agglomération et tenter ainsi d'obtenir des subventions fédérales pour ces infrastructures de transports. L'aide financière que leur apportera ce décret leur permettra, par exemple, de financer des investissements pour réaliser des mesures non couvertes par les subventions fédérales.

Autre argument que j'avancerais, et là, je plaide en faveur des deux communautés régionales, c'est celui des interactions importantes qui existent entre les prestations de trafic, commandées essentiellement aux TPF, et les investissements que ces communes doivent faire sur leur territoire pour que leur réseau de bus urbains fonctionne efficacement.

Le coût des dysfonctionnements du réseau urbain dans le centre de Fribourg, créé par la surcharge de trafic individuel, est énorme. On peut l'estimer à plus de 2 millions de frs par année. Aider les communautés régionales de transport, investir pour des nouvelles voies de bus en site propre par exemple, c'est leur permettre, à moyen terme, de diminuer ces coûts de dysfonctionnement et, corollairement, d'offrir une meilleure desserte en transports publics.

Aujourd'hui, il existe deux communautés régionales de transport dans le canton, mais il se peut rapidement, eu égard à l'enjeu que représente de nos jours la mobilité et eu égard à l'accroissement de la population dans le canton, que d'autres

communautés se créent et, partant, viennent bénéficier de ce soutien financier.

Enfin, je voudrais rappeler que les infrastructures de transport consenties par les communes membres de ces agglomérations profitent à l'ensemble du canton, à l'ensemble de la population. Ceux qui sont venus aujourd'hui à cette session en transports publics peuvent le confirmer.

C'est pour toutes ces raisons que je vous invite à accepter ce crédit cadre, en espérant d'ores et déjà que nous puissions le reconduire pour la période de mise en oeuvre des projets d'agglomération de troisième génération, c'est-à-dire pour la période de 2019 à 2022.

**La Rapporteure.** Je constate que l'entrée en matière n'est pas contestée.

M. le Député Johner a posé deux questions:

- > Concernant le moment où un subventionnement est alloué: est-ce avant ou au moment de la création de la fondation d'une nouvelle communauté régionale?
- > Est-ce que des communautés régionales intercantonaux sont possibles?

**Le Commissaire.** Je remercie les différents groupes et les intervenants qui ont confirmé leur soutien à l'entrée en matière sur ce projet de décret. C'est effectivement un signal fort de soutien que le canton souhaite donner dans le développement de son réseau de transports publics, pour ce canton dont on sait que la croissance démographique est soutenue et où il est indispensable d'investir dans le domaine de la mobilité.

A M<sup>e</sup> la Députée Badoud, je précise effectivement que la loi sur les transports prévoit actuellement cette possibilité de soutien de la part de l'Etat. C'est la première fois au budget 2015 qu'un montant est prévu, soit 1 million de frs, pour soutenir les investissements de ces communautés régionales. Mais la législation prévoit l'obligation de passer par un décret, en l'occurrence sur cette période de 4 ans. La loi sur les transports fait l'objet d'une procédure de révision, comme la loi sur les routes d'ailleurs, et c'est dans ce cadre-là que sera examiné l'opportunité du choix de rendre obligatoire ce soutien étatique. Dans tous les cas, cela passe naturellement par une concrétisation lors des procédures budgétaires et les possibilités financières de l'Etat demeurent toujours réservées.

A M. le Député Johner, je précise effectivement qu'actuellement nous connaissons deux communautés régionales qui répondent aux exigences de la loi sur les transports: l'Aggo de Fribourg et Mobul. Il est possible dans le futur, même souhaitable, que d'autres communautés régionales de transport voient le jour. Il appartient donc aux districts ou aux régions de se fédérer pour répondre aux exigences de la loi sur les transports. Il faut donc passer par une organisation de communauté de transport, respectivement une association de

communes et, par la suite, passer commande de prestations de transports. Ce n'est qu'à cette condition qu'un subventionnement est imaginable.

Effectivement, pourquoi pas une convention intercantonale? Ceci est tout à fait possible, probablement même souhaitable dans certaines régions de ce canton et puis, il demeurera réservé l'intervention des cantons voisins également sur ces projets d'investissements. On constate aussi que les investissements faits en milieu urbain profitent finalement à l'ensemble de la population fribourgeoise, ainsi qu'aux touristes et visiteurs qui se rendent dans les agglomérations. On le voit aussi, c'est ici que se dispensent de nombreuses prestations de service public et qu'ont lieu de nombreuses manifestations sportives et culturelles; il est donc impératif effectivement de densifier l'offre et de l'améliorer aussi via ces investissements.

Il faut aussi rappeler que les communautés régionales paient d'une part pour les prestations de transport régional et également pour les transports d'agglomération. Donc, actuellement, elles passent, sous l'angle du fonctionnement, deux fois à la caisse. Il fallait peut-être le préciser, parce qu'il est vrai que le régime de fonctionnement est souvent complexe. On obtient en plus des subventions de la Confédération pour le trafic régional mais pas pour le trafic d'agglomération et ça, c'est aussi important de le relever.

C'est avec ces considérations que je vous invite donc à entrer en matière et à soutenir ce projet.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

### Lecture des articles

#### ART. 1

**La Rapporteure.** Nous parlons de ce crédit d'engagement à concurrence de 4 millions de frs. On dit que cela couvre la période de 2015 à 2018.

> Adopté.

#### ART. 2

**Le Commissaire.** Nous réservons les disponibilités financières de l'Etat, cela implique notamment la nécessité d'intégrer chaque année, dans le budget annuel, les montants prévus pour ces investissements, ces investissements qui doivent encore faire l'objet d'une convention entre l'Etat et les communautés régionales de transports.

> Adopté.

#### ART. 3

**La Rapporteure.** Hier geht es um die Möglichkeit der Verlängerung des Verpflichtungskredits um 1 Jahr. Das ist vielleicht von Interesse, weil wir ja bereits im November 2015 ste-

hen und die Periode vom Jahre 2015 an 4 Jahre dauert. Das heisst: Wenn jetzt ein Projekt kommt, das eigentlich für 2015 geplant wäre, aber erst 2016 ausgeführt werden kann, dann ist es möglich, das Geld, das für 2015 reserviert war, auf 2016 zu verschieben. Diese Verlängerung um 1 Jahr ist sehr interessant.

**Le Commissaire.** Je confirme également que nous connaissons une période quadriennale 2015–2018 pour le co-financement fédéral des projets d'agglomération, raison pour laquelle, dans ce projet, nous avons repris cette même périodicité 2015–2018, mais comme nous arrivons pratiquement à la fin de l'année 2015, nous avons prévu la possibilité, dans le décret, de prolonger d'une année le subventionnement pour éviter de perdre le montant prévu.

> Adopté.

#### ART. 4

**La Rapporteure.** Hier geht es darum, dass man den Staatsrat ermächtigt, solche Vereinbarungen mit diesen Verkehrsverbünden abzuschliessen.

> Adopté.

#### ART. 5, TITRE ET CONSIDÉRANTS

**La Rapporteure.** Hier ist es wichtig zu sagen, dass es zwar nicht dem fakultativen Finanzreferendum untersteht. Da es sich aber um eine wiederkehrende Bruttoausgabe handelt, die wertmäßig mehr als ein Vierzigstelprozenter der letzten vom Grossen Rat genehmigten Staatsrechnung ausmacht, muss das Dekret mit qualifiziertem Mehr angenommen werden.

> Adoptés.

> La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

### Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 96 voix sans opposition ni abstention.

#### Ont voté Oui:

Aebischer Susanne (LA,PDC-PBD / CVP-BDP), Andrey Pascal (GR,PDC-PBD / CVP-BDP), Badoud Antoinette (GR,PLR / FDP), Baechler Marie-Christine (GR,PS/SP), Bapst Markus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS / SP), Bonny David (SC,PS / SP), Bonvin-Sansonens Sylvie (BR,ACG/MLB), Bourguet Gabrielle (VE,PDC-PBD / CVP-BDP), Brodard Claude (SC,PLR / FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC / SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC-PBD / CVP-BDP), Burgener Woeffray Andrea (FV,PS / SP), Butty Dominique (GL,PDC-PBD / CVP-BDP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Castella Romain (GR,PLR/FDP), Chassot Claude (SC,ACG / MLB), Collaud Elian (BR,PDC-PBD / CVP-BDP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Corminboeuf-Strehblow Dominique (BR,PS/SP), Dafflon

Hubert (SC,PDC-PBD / CVP-BDP), Décrind Pierre (GL,PDC-PBD / CVP-BDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC-PBD / CVP-BDP), Ducotterd Christian (SC,PDC-PBD / CVP-BDP), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Fasel Josef (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Fellmann Sabrina (LA,PS / SP), Flechtnar Olivier (SE,PS / SP), Frossard Sébastien (GR,UDC / SVP), Gander Daniel (FV,UDC / SVP), Ganioz Xavier (FV,PS / SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Gasser Benjamin (SC,PS/ SP), Girard Raoul (GR,PS/SP), Gläuser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC-PBD/ CVP-BDP), Grandjean Denis (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet Pascal (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Linus (SE,PDC-PBD / CVP-BDP), Hayoz Madeleine (LA,PDC-PBD / CVP-BDP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/ FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC-PBD / CVP-BDP), Kaelin Murith Emmanuelle (GR,PDC- PBD/CVP-BDP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/ FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lambelet Albert (SC,PDC- PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Losey Michel (BR,PLR/FDP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,ACG / MLB), Mauron Pierre (GR,PS / SP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC-PBD/CVP- BDP), Morand Patrice (GR,PDC-PBD / CVP-BDP), Mutter Christa (FV,ACG / MLB), Page Pierre-André (GL,UDC / SVP), Peiry Stéphane (FV,UDC / SVP), Piller Alfons (SE,UDC / SVP), Piller Benoît (SC,PS / SP), Portmann Isabelle (SE,PLR / FDP), Raemy Hugo (LA,PS / SP), Rauber Thomas (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Repond Nicolas (GR,PS / SP), Rey Benoît (FV,ACG / MLB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Roubaty François (SC,PS / SP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR / FDP), Schär Gilberte (LA,UDC / SVP), Schneuwly André (SE,ACG / MLB), Schoenenweid André (FV,PDC-PBD / CVP-BDP), Schorderet Gilles (SC,UDC/SVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Serena Silvio (SE,ACG/MLB), Stempf-Horner Yvonne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Laurent (FV,ACG/ MLB), Thomet René (SC,PS / SP), Vial Jacques (SC,PDC-PBD / CVP- BDP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/ SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC-PBD/ CVP-BDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). Total 96.

## Projet de budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2016

### Direction de l'économie et de l'emploi

**Krattinger-Jutzet Ursula** (PS/SP, SG), rapporteure. Das Budget der Volkswirtschaftsdirektion veranschlagt für das Jahr 2016 Ausgaben in der Höhe von 147 005 290 Franken, nach Abzug der Einnahmen von 182,5 Millionen Franken. Dies bedeutet eine Zunahme von 32,2 Millionen Franken gegenüber dem Voranschlag 2015. Diese Erhöhung erklärt sich dadurch, dass neu im Budget der Volkswirtschaftsdirektion das Globalbudget der Hochschule für Gesundheit und Soziales integriert ist, sowie die beiden Hochschulen für Gesundheit und Soziales aufgeführt werden.

Bei den Investitionen stellen wir eine Erhöhung von 6,8 Millionen Franken gegenüber dem Budget 2015 fest. Der Grund dafür ist der Neubau der Fachhochschule für Gesundheit und Soziales, welcher mit 8,4 Millionen Franken zu Buche schlägt.

Was das Personal betrifft, hat die Direktion in der Administration keine einzige neue Stelle geschaffen, wie das vom Staatsrat beschlossen wurde. Es wurden 0,5 Stellenprozente von der Erziehungsdirektion transferiert, wegen dem Wechsel der Hochschulen.

Es wurden 143,75 neue Lehrerstellen geschaffen: 7,87 Stellenprozente in der Berufsbildung, wegen Zunahme der Lernenden, und der Rest aufgrund des Transfers der Hochschulen und auch aufgrund von Zunahmen der Studierenden.

Im Generalsekretariat ist eine starke Erhöhung der Ausgaben festzustellen, dies – wie schon erwähnt – wegen dem Direktionswechsel der Hochschulen.

Auch finden wir unter der Rubrik kantonale Subventionen eine Ausgabe von 240 000 Franken, um das Forum Freiburg und Espace Gruyère finanziell zu unterstützen.

Aus den Rückstellungen wurden 1,8 Millionen Franken entnommen, um die letzte Tranche der Investitionen an der Moleson-Seilbahn zu bezahlen.

Bei der Wirtschaftsförderung haben wir auch eine Erhöhung, unter anderem 55 000 Franken für den Innovationspreis, der nur alle 2 Jahre vergeben wird. Auch stellen wir einen Betrag von 75 000 Franken fest, um am Programm Hauptstadtre gion Schweiz teilzunehmen. Der Vertrag mit GGBa wurde aus politischen Gründen um 3 Jahre verlängert, die Kosten wurden aber um 200 000 Franken reduziert.

Beim Amt für Arbeitsmarkt ist zu erwähnen, dass eine halbe Million Franken weniger vorgesehen sind für die Berufswiedereingliederung. Die Massnahmen für 55+ werden nicht weitergeführt, da sie zum einen nicht stark genutzt wurden und da zum anderen vom Bund ein Programm 50+ entwickelt wird, welches für Arbeitslose attraktiver ist.

Bei der Kostenstelle Energie ist zu erwähnen, dass 1 Million Franken weniger in den Energiefond gelegt wird – dies als beschlossene Sparmassnahme. Zudem wird eine halbe Million Franken weniger ausgegeben, da die Kampagne OFF Ende 2015 ausläuft.

**Bischof Simon** (PS/SP, GL). Le 3 novembre, Tetra Pak a fait part de son intention de fermer le site de Romont en septembre 2016. Le groupe socialiste exprime sa solidarité au personnel, suite à cette annonce brutale. Cette fermeture (une de plus) interpelle au plus haut point notre groupe. Certes, de nouveaux emplois sont créés dans les nouvelles entreprises qui arrivent. Cependant celles-ci ne sont pas forcément dans le même secteur d'activité que les entreprises qui ferment, ce qui pose problème par rapport à la formation spécifique du personnel. Il y a également d'autres différences: certaines entreprises offrent des places d'apprentissage, d'autres pas. D'où la nécessité d'éviter toute fermeture en gardant un contact régulier avec l'ensemble des entreprises, même si elles n'ont pas ou pas encore de difficultés. Dans quelle mesure ceci est-

il fait, M. le Commissaire? Dies um möglichst proaktiv im Interesse des Kantons Freiburg zu handeln.

**Burgener Woeffray Andrea** (PS/SP, SC). Ich richte mich mit Fragen an Sie, Herr Regierungsvertreter, die sich insgesamt um die berufliche Eingliederung von Jugendlichen respektive um die berufliche Wiedereingliederung drehen, weil ich verstehen möchte, hinter welchem Budgetposten sich welche Massnahmen verstecken.

Die verschiedenen Formen der Eingliederung sind in der Kostenstelle 3510, Amt für Arbeitsmarkt, zu finden. Genau möchte ich Folgendes wissen:

1. Weshalb werden in ökonomisch doch eher schwierigen Zeiten die Betriebskosten der kantonalen Massnahmen zur beruflichen Wiedereingliederung, 3130.007, um mehr als 500 000 Franken gesenkt? Die Berichterstatterin hat bereits darauf hingewiesen, dass die Kürzung wegen Nichtbedarf des Programmes 55+ zustande kam. Wie aber lässt sich dieser Nichtbedarf erklären?
2. Weshalb wurden die Zuschüsse für die berufliche Eingliederung von Jugendlichen, Rubrik 3635.005, in der Höhe von 52 000 Franken gestrichen? Meine Frage: Wurden sie umgelegt? Und: Gehe ich richtig in der Annahme, dass die Beiträge des Bundes an die Motivationssemester unter der Rubrik 4700.045 zu finden sind? Wie viel von den 18 Millionen Franken gehen an die Motivationssemester und welche weiteren Massnahmen werden über diese Rubrik finanziert?

Ich danke Ihnen für die Ausführungen.

**Garghentini Python Giovanna** (PS/SP, FV). La campagne OFF touche à son terme, j'aurais envie de dire «ouf». L'heure du bilan a sonné. Le groupe socialiste aimerait savoir si le million investi a porté quelque fruit et aimerait notamment connaître le résultat du monitoring mis en place. Dans votre réponse du 14 janvier 2013 à ma propre question, vous indiquiez que l'objectif quantitatif de la campagne OFF était d'obtenir zéro pourcent d'augmentation de la consommation d'électricité entre le 1<sup>er</sup> juin 2014 et le 31 mai 2015. L'objectif a-t-il été atteint? Pouvez-vous nous donner ce résultat?

**Berset Solange** (PS/SP, SC). Mes liens d'intérêts: je préside la Commission interparlementaire romande des HES-SO et le Conseil HFR Fribourg.

C'est donc sous la Direction de l'économie que nous trouvons cette année, pour la première fois, le budget de la HES-SO, dont Fribourg fait partie. J'aimerais rappeler ici que la HES-SO est la plus grande de Suisse et que nous avons cette particularité, à Fribourg, d'avoir ses directions dans deux dicastères. J'aimerais simplement émettre à nouveau le voeu qu'il y ait vraiment des relations très serrées entre les deux directions pour avoir les objectifs et les échanges nécessaires au bon développement de notre école.

Pour le canton, nos hautes écoles fribourgeoises sont une réelle force pour le futur. Il est indispensable que le Conseil d'Etat se penche, avec une très grande attention, sur les besoins financiers nécessaires à leur développement. Je reviens à charge, concernant notamment les budgets pour la recherche, pour rappeler l'importance de cette recherche de par les échanges avec l'industrie, les écoles et les étudiants. J'émets le voeu également que l'Etat, ses services ainsi que des établissements paraétatiques aient la réelle volonté d'octroyer des mandats de recherche en priorité à nos hautes écoles fribourgeoises. Une attention particulière doit évidemment aussi être portée sur les filières bilingues afin que Fribourg soit le canton de référence en la matière, puisqu'il doit faire valoir ses atouts de par sa situation géographique entre Berne et la Romandie.

Un point encore concernant les bâtiments: une nouvelle école est, bien heureusement, en construction. Cependant, l'évolution du nombre d'étudiants et d'étudiantes fait que, notamment à la Haute école d'ingénieurs et d'architecture, l'on est à l'étroit. Pour la Haute école de gestion, j'ai aussi vu que, dans le budget, il y avait chaque année des montants pour l'entretien et une rénovation partielle. Cela se fait petit à petit. N'aurait-on pas intérêt à analyser la situation de manière complète afin de procéder aux rénovations complètes pour que ce bâtiment puisse répondre aux besoins et soit plus accueillant. Ceci fait aussi partie de l'image de Fribourg.

J'ai une question pour M. le Commissaire du gouvernement. Sur le site de l'eikon, notre école professionnelle en arts appliqués orientée vers les nouvelles technologies, j'ai lu qu'elle avait obtenu un statut d'autonomie dès la rentrée 2015. Or, dans le budget, je n'ai trouvé aucun compte concernant cette école pour 2016. Qu'en est-il, M. le Commissaire?

**Mauron Pierre** (PS/SP, GR). J'aurais une question à M. le Directeur de l'économie: l'un des projets phares de ce canton est blueFACTORY. Ces derniers temps, on a vu dans la presse qu'il y avait quelques changements au niveau de la direction, du personnel et également du Conseil d'administration. J'aimerais bien que le Commissaire du gouvernement dise si le Grand Conseil doit s'inquiéter ou non de ces changements. Et, d'autre part, vu que nous examinons le budget, nous dire si l'argent injecté dans ce site est toujours bien employé, ce qu'il en est de la santé financière de ces sociétés et également confirmer au Grand Conseil que cela fonctionne bien.

**Krattinger-Jutzet Ursula** (PS/SP, SG), rapporteure. Was die Fragen betrifft: Die erste Frage von Herrn Bischof ist ja nicht direkt eine Frage zum Budget. Es ist mehr eine Frage zur Strategie des Staatsrates.

Zu Frau Burgener: Wie sie gesagt hat, habe ich erwähnt, dass es für die berufliche Wiedereingliederung ein Programm vom Bund gibt. Was die Jugendlichen betrifft, kann ich hierzu noch erwähnen, dass der Plan de relance ausgelaufen ist.

Die Frage von Frau Giovanna Garghentini zum Resultat der Kampagne OFF ist auch eine direkte Frage an Herrn Vonlanthen. Ebenso die Fragen von Frau Berset.

Wo Sie bei mir offene Türen einrennen und was ich von Herzen unterstütze, ist, dass die Lehrgänge zweisprachig geführt werden. Damit gebe ich das Wort an den Herrn Staatsrat.

**Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi.** Je me permets de répondre à ces différentes questions.

À M. Bischof, concernant Tetra Pak et la situation économique, je dois dire que cette nouvelle a été très regrettable et décevante. Le Conseil d'Etat est en premier lieu en pensée avec les personnes touchées et leurs familles. La procédure de consultation se terminera le 20 novembre, il y aura encore des discussions avec les syndicats et le personnel. Soyons clairs, je pense que, dans ce cadre-là, il n'y a pas énormément d'espoir d'obtenir une autre décision à la fin. Le problème est général. La situation économique est très difficile. Je viens de voir les tous récents chiffres de GGBa (Greater Geneva Berne area): en 2014, nous aurions pu planter quatre-vingts entreprises. Jusqu'à fin octobre 2015, il n'y en avait que trente-cinq. Le risque de désindustrialisation est très présent. Les raisons sont connues:

- > la situation incertaine au niveau cantonal mais aussi fédéral;
- > les conditions cadres sont très incertaines; on parle du franc fort, de la fiscalité qui n'a pas encore été réglée, de la réalisation de l'article 121a sur l'initiative concernant l'immigration de masse.

Cela crée un climat d'incertitude qui n'est pas très favorable pour des investissements. Il faut réagir rapidement et cela est nécessaire tant au niveau cantonal que fédéral. Au niveau cantonal, nous nous focalisons sur:

- > la prise en charge adaptée des personnes, pour leur donner le soutien nécessaire notamment via le service public de l'emploi notamment;
- > le soutien aux entreprises pour qu'elles investissent et qu'elles puissent se concentrer de plus en plus sur l'innovation. Nous avons mis en place une task-force qui analyse la situation.

Le Conseil d'Etat accorde beaucoup d'importance aux contacts avec les entreprises. Vendredi passé, nous avons eu la visite des entreprises dans le district de la Veveyse, durant laquelle nous avons récolté d'importantes informations pour développer des mesures dans ce cadre-là.

Pour terminer, concernant Tetra Pak à Romont, la Promotion économique, en collaboration avec la Préfecture et la commune, a eu une séance hier matin avec la direction de Tetra Pak afin de trouver des solutions. Cet après-midi à 14 heures,

j'aurai une séance concernant Elanco à St-Aubin avec le syndicat Unia et le comité du personnel.

Frau Burgener Woeffray, Sie haben recht: Die Integration der Jungen in die Arbeitswelt ist etwas sehr Wichtiges.

Wir hatten ja ein Aktionsprogramm, um in diesem Bereich Massnahmen zu treffen. Eine Massnahme, die Einarbeitungszuschüsse für Jugendliche mit abgeschlossener Ausbildung, liessen wir auslaufen und führen wir nicht mehr. Sie haben auf diese Rubrik aufmerksam gemacht. Dort haben wir nichts mehr vorgesehen. Wir haben festgestellt, dass diese Massnahme zwar eine gewisse Unterstützung gab für die Unternehmen, dass sie ihre Jungen, die die Lehre bei ihnen machten, für ein weiteres Jahr oder für weitere Jahre anstellten. Wir haben jedoch einen Mitnahmeeffekt festgestellt und konzentrieren uns eher auf andere Massnahmen, wie eben die Massnahme, die sich auf 20- bis 25-Jährige konzentriert. Wir haben ein Pilotprojekt durchgeführt und haben für das Jahr 2016 dieses Pilotprojekt perennisiert. Für die Umsetzung dieses Projekts haben wir im Rahmen des Budgets 250 000 Franken vorgesehen.

Was die Motivationssemester betrifft: Auf Ebene des Bundes machen diese Motivationssemester einen sehr wichtigen Teil der Arbeitslosenbeiträge aus. Ich hoffe und werde dafür kämpfen, auch auf nationaler Ebene, dass diese auch weiterhin Bestand haben. Diese Motivationssemester sind extrem wichtig, damit die wir die Jungen rechtzeitig in den Arbeitsmarkt eingliedern können. Damit können weitere Kosten vermieden werden, namentlich im Sozialbereich.

La Députée Garghentini Python a parlé de la campagne OFF, qui a pris fin cette année. Une conférence de presse sera organisée à la fin du mois pour donner des informations sur le déroulement de cette campagne. Le montant d'un million de francs a été très bien investi. D'ailleurs, au niveau fédéral, nous sommes toujours cités en exemple. Dans le cadre de la sensibilisation de la population, nous devons beaucoup insister afin de réduire la consommation d'énergie. Le canton de Fribourg a été précurseur en la matière. D'ailleurs, Energie Suisse lancera un programme similaire l'année prochaine.

Concernant les objectifs, notre souhait était de stabiliser la consommation d'énergie, la croissance de la population, avec 1,9%, étant la plus grande de tous les cantons. Ces dix dernières années, l'augmentation de la consommation d'énergie annuelle était de 2,5%. Notre objectif était de 0%. Finalement, nous avons obtenu une croissance de 0,5%. Je dois dire que cet objectif a été en très grande partie atteint et nous pouvons être fiers de ce projet.

M<sup>me</sup> Solange Berset, présidente du nouveau Conseil de la HES-SO Fribourg, a parlé des relations entre les Directions concernées: la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport et la Direction de l'économie et de l'emploi. Je peux la rassurer en disant que ces contacts ont lieu

régulièrement. Il est important que les différentes Directions puissent être impliquées pour le développement stratégique de cette institution.

En ce qui concerne la recherche, point très important, je suis d'accord avec votre souhait de donner les mandats de recherche en premier lieu à nos hautes écoles spécialisées de Fribourg. En principe, la nouvelle loi règle la mise à disposition de 20% du pensum des professeurs accomplissant toutes les missions HES pour la Ra&D, afin de remédier à la situation actuelle et de garantir que ces deux écoles restent concurrentielles au sein de la HES-SO. A ce jour, nous avons déjà mis en place des mesures en accordant trois EPT supplémentaires pour l'Ecole d'ingénieurs et d'architecture par exemple. Pour la HEG, 1,2 EPT et pour la Haute école de santé 2 EPT supplémentaires. Ceci nous amène à l'objectif des 20%. Cependant, dans le cadre du message, nous avons aussi dit que cette mise en place doit être faite de manière échelonnée et en tenant compte de la disponibilité financière de l'Etat.

Concernant Eikon, nous avons décidé de sortir Eikon de l'Ecole des métiers avec effet immédiat... [*interruption de l'enregistrement*] ...le transfert des rubriques à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Je peux déjà vous dire que cela sera une opération blanche.

Finalement, M. le Député Mauron pose la question concernant blueFACTORY. Comme il le dit, c'est le projet phare de notre canton. Il doit pouvoir être mené à bien. Au début, il y avait quelques turbulences au niveau du personnel. Le directeur et la collaboratrice chargée de communication ont dû partir. Dernièrement, comme vous avez pu lire dans la presse, M. Richard W. Geaves, vice-président du Conseil d'administration et président du Conseil stratégique du conseil consultatif a aussi décidé de partir.

M. Geaves est président de la plus grande association mondiale d'ingénieurs et, étant très souvent absent à l'étranger, il a préféré mettre son mandat à disposition. Nous sommes en train de chercher une personne pour le remplacer.

Au sujet de l'argent, nous avons deux différents aspects à traiter:

1. le contenant: la société anonyme blueFACTORY Fribourg-Freiburg SA, qui doit faire en sorte de financer la construction des bâtiments;
2. le contenu: le financement des différents projets, plateformes, que l'Etat finance également en partie. Dans ce cadre-là, nous avons promis à la Commission des finances et de gestion de soumettre, annuellement ou bisannuellement, des informations complètes quant à l'utilisation de cet argent.

Je peux donc vous rassurer: ce projet avance bien et avec beaucoup de dynamisme. Le 11 décembre, nous inaugurerons la

première halle bleue, qui sera terminée. Le 12 décembre, il y aura une journée portes ouvertes pour la population fribourgeoise.

- > L'examen de ce chapitre est terminé. Il n'y a pas de modification.

## Pouvoir exécutif/Chancellerie d'Etat

**Corminboeuf Dominique** (PS/SP, BR), rapporteur. Le Conseil d'Etat et la Chancellerie totalisent ensemble des charges pour 19 271 000 frs et des recettes pour 6 392 000 frs, soit un excédent de charges de 12 879 000 frs, en augmentation de plus de 1 million ou + 8,9% par rapport au budget 2015, ceci est principalement dû aux élections pour la législature 2016–2021.

Centre de charges 3100 – Conseil d'Etat: Le budget 2014 du Conseil d'Etat présente un excédent de charges de CHF 4 381 380 frs, en augmentation de 1,35% par rapport au budget 2015.

Deux positions concernent le projet de la promotion de l'image du canton de Fribourg à l'extérieur du canton dénommé Fribourgissima: ce sont les prestations de service par des tiers et les prélèvements sur provisions.

Pour rappel, Fribourgissima est une association entre le canton de Fribourg pour 50% et différents partenaires pour les 50 autres %, comme les 4 piliers, l'UFT, la Fédération patronale et économique, GastroFribourg, Fribourg–Hôtels etc. Le but de cette association est de faire connaître le canton de Fribourg d'aujourd'hui vis-à-vis de l'extérieur. Le secrétariat est assuré par la Chancellerie et le marketing par des partenaires externes. Une transition a été effectuée le 1<sup>er</sup> janvier 2014 de l'ancienne association Fribourgissima vers la nouvelle association Fribourgissima image de Fribourg. Les associés sont les mêmes.

Les partenaires se sont engagés pour une période courant de 2014 à 2016. Ils décideront en 2016 de la poursuite ou non de l'association et de leurs efforts communs. A préciser encore que les comptes annuels sont vérifiés par l'inspection des finances et que le rapport d'activité 2014 est à disposition. Il comprend 19 pages d'informations.

Centre de charges 3105 – Chancellerie d'Etat: le budget 2015 de la Chancellerie présente un excédent de charges de 5 472 910 frs, en augmentation de 17,9% par rapport au budget 2015, du fait que 2016 est une année électorale au niveau cantonal. On constate d'une part l'augmentation des charges du matériel de votations et d'autre part, les subventions cantonales aux partis et frais de campagne s'élevant à 680 000 frs, prévus pour les élections cantonales 2016.

Une refonte complète concernant les travaux informatiques pour l'application Gescom et le vote par Internet des Suisses

de l'étranger est en cours. C'est une question de sécurité pour un coût de 80 000 frs. Pour de plus amples informations concernant le vote par Internet des Suisses de l'étranger, on peut consulter la réponse du Conseil d'Etat à la question écrite de nos collègues Mauron et Berset (référence: 2015-CE-224).

Les frais d'entretien de matériel et de logiciels subissent une augmentation importante de 70 800 frs par rapport au budget 2015. Ceci concerne des maintenances de système en relation avec les votations et élections.

Concernant Estavayer 2016, l'Etat de Fribourg prend à sa charge pour 1,2 million de prestations, 800 000 frs ne seront pas facturés et seront considérés comme des prestations normales dues. Les 400 000 frs que nous retrouvons dans le budget 2016 seront, en principe, des prestations achetées par Estavayer 2016. L'arrêté du Conseil d'Etat 2015-641, daté du 25 août 2015, adopte ce procédé.

- > L'examen de ce chapitre est terminé. Il n'y a pas de modification.

## Pouvoir législatif

**Corminboeuf Dominique (PS/SP, BR), rapporteur.** Le pouvoir législatif totalise des charges pour 3 210 000 frs et des revenus pour 8200 frs, soit un excédent de charges de 3 201 800 frs, en baisse de 17,2% par rapport au budget 2015. Les coûts de la Commission d'enquête du pont de la Poya et l'aménagement de la salle du Grand Conseil sont passés. Reste le projet de l'amélioration de Parlinfo (nouveau site Internet) et le projet «Parlement sans papier». A préciser que le budget concernant ce projet a été diminué de 400 000 frs à 50 000 frs par mesure d'économie.

Centre de charges 1115 – Commissions et délégations: on constate une augmentation de charges par rapport au budget 2015. Une des causes en est l'augmentation du nombre de séances de la Commission des naturalisations, provoquée par la charge de travail croissante de cette commission.

- > L'examen de ce chapitre est terminé. Il n'y a pas de modification.

## Direction des finances

**Corminboeuf Dominique (PS/SP, BR), rapporteur.** Le budget de fonctionnement 2016 de la Direction des finances présente un total de recettes de 1 808 369 000 frs contre des charges totalisant 154 632 000 frs, soit un excédent de revenus de 1 653 737 000 frs, en augmentation de 2,9% par rapport au budget 2014. Ces recettes représentent environ le 55% du total des revenus du budget 2016 de l'Etat de Fribourg, qui s'élèvent à 3 325 252 000 frs.

Le budget des investissements présente quant à lui des dépenses d'investissement pour un total de 3 920 000 frs et des recettes de 2 524 000 frs, soit un excédent de charges de 1 395 000 frs, ce qui représente une augmentation de 850 000 frs ou 155% par rapport au budget 2014. La majorité de ces investissements sont répartis comme suit: au 3775 «Recettes et dépenses générales» dans les «Prêts à des entreprises publiques»: FTTH pour 250 000 frs, dans les «Prêts à des tiers» 1 250 000 frs pour le SICHH SA et 600 000 frs pour BioFactory.

Quant au personnel, on constate une augmentation de 2 EPT répartis comme suit:

- > au Secrétariat général – 0,50 EPT transféré au Service cantonal des contributions;
- > au SITel + 2 EPT provenant pour 0,50 EPT de la Chancellerie et 1,50 EPT de l'IAG. Ceci permet de créer 0,5 EPT de conseiller en informatique, 0,5 EPT de conseiller scientifique et 1 EPT de technicien Infocentre;
- > au Service cantonal des contributions + 3,10 EPT provenant pour 2,60 EPT du Service des impôts sur les successions et les donations, qui est rattaché au Service cantonal des contributions dès ce budget 2016 et, d'autre part, pour 0,50 EPT du Secrétariat général dont je vous ai informé tout à l'heure de la diminution.

A relever l'augmentation des parts aux bénéfices concédée par le groupe E, plus 1 500 000 frs par rapport au budget 2015, en lien avec les mesures d'économie. A court terme, il sera difficile d'augmenter encore cette participation, car, à l'avenir, le Groupe E devra faire face à des amortissements nécessaires suite aux problèmes d'Alpic et aussi, et en particulier, à la baisse du prix du kWh sur le plan européen.

Pour information, 2 centres de charges de la DFIN sont encore gérés en GpP (gestion par prestations), le 3705 «Administration des finances» et le 3725 «Service de l'informatique et des télécommunications» (SITel). Je vous donne quelques détails concernant certains centres de charges.

Centre de charges 3705 (Administration des finances): concernant les «Intérêts des dépôts des fonds», ces derniers sont en chute libre. Pour comparaison, aux Fonds et fondations, en 2015, les intérêts étaient et sont encore actuellement de 1,5%, dès 2016, ils seront à 0,5%. Dans les Institutions diverses, 2015 à 1% et 2016 à 0,25%. Les autres fonds, en 2015 auront un rendement à 0,5%, en 2016 à 0,1%. Pour les «Intérêts des placements à long terme» même scénario, chute spectaculaire des rendements dû à l'effondrement du niveau des taux. L'hypothèse de rendement retenue pour 2016 est à 0,15%, et là, nous aurons aussi moins de capitaux à placer. Quant à la «Part à l'impôt anticipé», selon les prévisions de la Confédération, nous devrions recevoir 1 837 000 frs de plus au budget 2016, soit 19,1 millions.

Centre de charges 3725 (Service de l'informatique et des télécommunications): L'excédent de charges est en baisse de 1 639 000 frs, soit -5,12% par rapport au budget 2015. Le traitement du personnel auxiliaire est en hausse de 148 870 frs ou + 2,7%. Mais le traitement du personnel auxiliaire chargé de projets spécifiques reste identique au budget 2015, soit 926 000 frs. Ces augmentations doivent être considérées en relation avec la diminution de plus de 1 million sur les «Travaux informatiques effectués par des tiers». L'objectif reste toujours le même: diminuer le recours à des collaborateurs externes, car ces derniers sont plus onéreux que les collaborateurs de l'Etat.

Centre de charges 3740 (Service cantonal des contributions): au niveau du SCC, on constate un excédent de revenus de 1,109 milliard, soit une hausse de 3,4% par rapport au budget 2015. Concernant les «Réévaluations sur créances», on constate une diminution d'un tiers de charges due à une modification de comptabilisation des irrécouvrables. Pour les «Impôts irrécouvrables», l'instauration du nouveau standard e-LP a permis au SCC d'augmenter les recouvrements en provenance de mauvais débiteurs.

Centre de charges 3775 (Recettes et dépenses générales): L'excédent de revenus est dopé à 7,25 millions, ceci grâce aux 10 millions pris sur la fortune. Quant aux comptes des investissements, l'excédent de dépenses s'élève à 1,075 million alors qu'il était de 225 400 frs au budget 2015. Au poste «Traitements du personnel à engager», une diminution de 1 million est constatée. A noter une revalorisation des traitements du personnel qui est prévue avec 1,986 million pour le budget 2016. Quant au poste «Prélèvements sur le fonds d'infrastructures», il s'élève à 5,553 millions contre 3,706 millions au budget 2015, ceci selon la stratégie d'utilisation du fonds du Conseil d'Etat. Le fonds d'infrastructures s'élève à environ 180 millions.

**Mauron Pierre** (PS/SP, GR). J'aurais une question à l'intention de notre ministre des finances. Vous aviez prévu, avec le Conseil d'Etat, une amnistie fiscale préparée durant l'année 2015. Il a fallu pas mal de temps, d'arguments, de talent, voire de coups de massue du Tribunal fédéral pour vous faire comprendre, à la fin, qu'il n'était pas possible de la mettre en œuvre, puisqu'elle était complètement illégale. Avec cette amnistie, vous aviez prévu entre 8 et 22 millions de recettes supplémentaires pour le canton et 6 et 17 millions pour les communes. On avait parlé lors de ces débats de plusieurs mesures qui existaient pour faire en sorte que cet argent revienne à la surface par la dénonciation spontanée ou par l'augmentation des contrôles fiscaux.

D'après vous, dans les termes que vous avez employés, en restant relativement large, vous parlez d'un magot caché qui se situait entre 400 millions et 1,1 milliard. Vu que vous aimez bien les millions, c'est-à-dire 1100 millions de montants cachés.

A l'heure actuelle, où l'amnistie est abandonnée, j'aimerais savoir quel est le montant que vous avez mis au budget 2016 concernant ces recettes supplémentaires dues aux dénonciations spontanées, car il faut informer avec vos services, ou aux inspections fiscales qui pourraient rapporter. Il est, à mon avis, schizophrénique pour un ministre des finances de savoir qu'il existe un magot caché qui peut se monter jusqu'à 1100 millions et de ne rien faire pour le mettre à jour en attendant éventuellement une amnistie fédérale.

Mes questions sont donc les suivantes:

- > Les montants mis au budget 2016, quelles sont les comparaisons, si vous avez les chiffres, entre ces montants mis aux budgets 2015, 2016 et 2017?
- > Et comment prévoyez-vous, si ce n'est par l'inspection ou l'information, faire ressortir ces montants? Respectivement, quelles sont les mesures concrètes que vous avez mises en œuvre pour les faire ressortir?

**Godel Georges, Directeur des finances.** Merci à M. le Député Mauron pour son excellente question. Je lui dirais d'abord que vous aurez l'occasion de traiter d'un rapport à la session de décembre, puisqu'on doit faire un rapport ou présenter un projet de loi. Vous aurez l'occasion de vous prononcer sur ce rapport, respectivement éventuellement demander un projet de loi. Ce rapport a été traité dernièrement au Conseil d'Etat.

J'aimerais dire à M. le Député Mauron, contrairement à ce qu'il dit – enfin, il a le droit de penser ce qu'il dit (*rires!*) – en plus, son collègue de gauche sur le plan géographique, il est comme moi, il aurait certainement bien aimé avoir l'amnistie pour remplir ses caisses et comme beaucoup d'entre vous dans cette salle. On aurait peut-être moins eu de discussions hier par rapport au prélèvement sur la fortune et tout le monde serait content. J'ai toujours affirmé que c'était la moins mauvaise solution.

D'autre part, si nos amis tessinois n'avaient exagéré avec un 70% de rabais, je reste persuadé qu'il n'y aurait jamais eu de recours au Tribunal fédéral, exagération aussi faite par nos amis valaisans. Mais enfin il est ainsi, je crois qu'il faut se soumettre aux décisions du Tribunal fédéral, respectivement à l'avis de droit que j'ai demandé à M<sup>e</sup> Oberson.

Maintenant, vous me posez la question des montants qui sont en jeu. Je n'ai pas tous les chiffres sous les yeux, mais je peux vous dire qu'il y a de l'argent qui rentre et les chiffres de 2015, à la même époque, sont plus élevés que ceux de 2014. Donc, le fait d'en parler s'est avéré efficace. Je reste persuadé que des montants très importants viendront. Et j'espère même une amnistie fédérale, cela irait beaucoup plus vite. J'aurai l'occasion de vous donner le détail dans les comptes 2015 au mois de mai de l'année prochaine pour être précis. En tout cas, chaque année, c'est entre 3 et 4 millions d'impôts qui sortent. C'est des montants de revenus de plusieurs dizaines de millions, respectivement de fortunes de plusieurs dizaines

de millions qui sont annoncés au fisc, d'une part et, d'autre part, le fait d'en parler aujourd'hui incitera de nouveau à venir se dénoncer.

- > L'examen de ce chapitre est terminé. Il n'y a pas de modification.

## Récapitulation générale

**La Rapporteure générale.** L'examen de détail des différentes Directions ces deux jours n'a pas engendré de modification du projet de budget qui nous a été soumis. Vous avez eu l'occasion de poser des questions ou de demander des informations complémentaires dans les différentes Directions, qui ne demandent pas de commentaires particuliers de ma part.

**Godel Georges, Directeur des finances.** Tout comme M<sup>me</sup> la Rapporteure, je constate, suite aux nombreuses discussions, qu'il n'y a pas eu de propositions de modification.

- > L'ensemble du budget 2016 est accepté sans modification.

## Projet de décret 2015-DFIN-5 Budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2016<sup>1</sup>

Rapporteure générale: Nadine Gobet (PLR/FDP, GR).  
Commissaire: Georges Godel, Directeur des finances.

## Entrée en matière

**La Rapporteure générale.** Je constate juste que le prélèvement de 10 millions sur la fortune a suscité une demande de renvoi lors de la discussion d'entrée en matière. Cette demande a été rejetée. Pour le surplus, il me semble que toutes les indications, tant celles de la Commission des finances et de gestion, dans le cadre de la discussion d'entrée en matière, que les informations données par les rapporteurs lors de l'examen de détail de chaque Direction, sont suffisamment claires pour nous prononcer sans avoir besoin d'y revenir.

Je vous invite donc, au nom de la Commission des finances et de gestion, à adopter le budget 2016 selon la version initiale du Conseil d'Etat.

**Le Commissaire.** Egalement au nom du Conseil d'Etat, je vous invite à accepter ce budget tel que présenté.

**Castella Didier** (PLR/FDP, GR). Personne, aucun gouvernement, aucun politicien n'a jamais souhaité l'austérité. En effet, cette politique économique qui prône la hausse de la fiscalité et la baisse des dépenses publiques dans le but de réduire le déficit a des conséquences désastreuses sur la qualité de vie des habitants et sur l'emploi. Elle touche en premier lieu les

plus démunis, les jeunes, le personnel de l'Etat et les prive ainsi d'espérance, de perspectives économiques et professionnelles. Dès lors, c'est tout le cadre social, les repères sociaux qui meurent, emportés par la désillusion.

Pour ces raisons, renoncer aujourd'hui, non pas à l'austérité mais à la rigueur budgétaire, n'est pas responsable. Tous les gouvernements qui ont décrété l'austérité ne l'ont pas fait par choix mais bien par obligation lorsqu'ils se sont retrouvés dos au mur lorsque la dette n'était plus supportable et financable. Alors, s'enclenche la spirale infernale que certains pays connaissent actuellement. Plus l'attente est longue avant la réaction, plus l'exercice forcé est difficile, douloureux et insupportable. L'austérité est d'autant plus injuste qu'elle ne se retourne pas contre ceux qui en portent la responsabilité mais contre les générations suivantes. Les victimes sont contraintes de réduire leur train de vie, contraintes de payer des abus du passé en remboursant une dette devenue insupportable. L'expérience le démontre, ce sont toujours ceux qui ont créé le terreau favorable à la mesure qui crient le plus fort au scandale le jour venu. Pourtant le mécanisme de l'austérité, le processus qui amène à cette conséquence si douloureuse est simple et prévisible. L'endettement est la conséquence du déficit et l'austérité est la conséquence de l'endettement chronique. L'austérité est la conséquence inévitable, logique et prévisible de toute société et génération qui vit durablement en dessus de ses moyens, de toute société qui, par égoïsme ou manque de responsabilité, préfère endetter l'avenir de ses enfants plutôt que d'accepter la réalité économique du moment.

Durant le débat sur l'entrée en matière, notre canton a été cité, en comparaison nationale, dans les premiers de liste en matière de rémunération du personnel, dans les très bons élèves en regard du taux d'employés par nombre d'habitants et, *a contrario*, en queue de peloton en matière d'imposition fiscale. Dans cette configuration, nous avons demandé de serrer d'un cran la ceinture afin d'éviter de devoir la serrer de quatre demain.

La rigueur budgétaire demande du courage, demande de fixer des priorités qui, parfois, font mal. Cependant, ne l'oublions pas, cette rigueur, tant détestée et désagréable, permet le succès suisse d'aujourd'hui. Conscient des conséquences catastrophiques d'une dérive budgétaire, le peuple a soutenu l'inscription du frein à l'endettement et la maîtrise des finances dans notre Constitution. En puisant dans le bas de laine pour financer le ménage commun, le canton ne respecte pas cette volonté populaire et cela n'est pas acceptable pour le groupe libéral-radical.

Certains ont pris la parole hier pour parler de vision. La perte de la maîtrise financière n'offre qu'une seule vision à moyen terme, celle de l'autorité stérile. Ce n'est pas cette vision que je tiens à proposer à mes enfants. Mesdames et Messieurs, le canton va devoir, ces prochaines années, faire face à de

<sup>1</sup> Message pp. 2240ss.

grands défis économiques pour assurer la prospérité future que nous souhaitons tous, bien évidemment. La péréquation financière fédérale est en danger, la réforme de l'imposition des entreprises est urgente. Des projets de formation, comme le master en médecine, nécessitent de nouveaux financements. Comment accepter aujourd'hui un prélèvement sur la fortune alors que le budget 2016 ne comporte pas de dépense extraordinaire? Comment accepter de mettre un pied dans le cercle infernal du déficit chronique, de l'endettement à moyen terme alors que la conjoncture est encore favorable malgré des signes préoccupants?

C'est par souci de responsabilité envers les générations futures que la majorité du groupe libéral-radical s'y refuse. Ainsi une grande majorité s'abstiendra ou refusera le décret lors du vote final au sein du groupe libéral-radical. Chers collègues, comme nombre d'entre vous, j'ai des enfants. Je refuse de tomber dans le déficit chronique qui amènera inexorablement les jeunes de demain à payer pour notre manque de rigueur aujourd'hui.

**La Rapportrice générale.** Je prends acte des remarques du groupe libéral-radical sur la rigueur budgétaire qui est requise dans l'intérêt bien compris des générations futures.

**Le Commissaire.** Je prends acte et j'ai bien compris le message de M. le Député Didier Castella, que je partage en totalité, je le précise. Néanmoins, je ne vais pas réexpliquer les raisons qui ont amené à puiser dans ce bas de laine. Vous les connaissez, je crois qu'il faut assumer ses responsabilités. Je partage les défis économiques, la RIE III, les priorités aussi. En parlant de priorités, j'ai insisté hier qu'elles ne devaient pas seulement provenir du gouvernement mais aussi de Messdames et Messieurs les Député-e-s. Ce matin, vous avez été d'accord avec le gouvernement d'introduire une dépense nouvelle, une aide à l'agglomération; cela a été admis tout à l'heure à l'unanimité ou presque. Je pense qu'à l'avenir, il faudra le voir autrement. Permettez-moi de dire encore que lors de ces débats, je n'ai entendu aucune proposition indiquant qu'il fallait couper. Donc, on le fera pour l'année prochaine.

En attendant, je vous demande d'approuver ce budget tel qu'il ressort des débats.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

## Lecture des articles

### ART. 1

> Adopté.

### ART. 2

> Adopté.

### ART. 3

> Adopté.

### ART. 4

> Adopté.

### ART. 5, TITRE ET CONSIDÉRANTS

> Adoptés.

> La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

## Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 86 voix contre 7. Il y a 9 abstentions.

### Ont voté Oui:

Aebischer Susanne (LA,PDC-PBD / CVP-BDP), Andrey Pascal (GR,PDC-PBD / CVP-BDP), Baechler Marie-Christine (GR,PS / SP), Bapst Markus (SE,PDC-PBD / CVP-BDP), Berset Solange (SC,PS / SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,ACG/MLB), Boschung Bruno (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC-PBD / CVP-BDP), Brönnimann Charles (SC,UDC / SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Burgener Wooffray Andrea (FV,PS/SP), Butty Dominique (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Chassot Claude (SC,ACG/MLB), Collaud Elian (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Collomb Eric (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Dafflon Hubert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Dietrich Laurent (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd Christian (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fasel Josef (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Fellmann Sabrina (LA,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gander Daniel (FV,UDC/SVP), Ganioz Xavier (FV,PS / SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Girard Raoul (GR,PS/SP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean Denis (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet Pascal (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Linus (SE,PDC-PBD / CVP-BDP), Hayoz Madeleine (LA,PDC-PBD / CVP-BDP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith Emmanuelle (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lambelet Albert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Mäder-Brühlart Bernadette (SE,ACG / MLB), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Menoud Yves (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Morand Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter Christa (FV,ACG/MLB), Page Pierre-André (GL,UDC/SVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Raemy Hugo (LA,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,ACG/MLB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roubaty François (SC,PS/SP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schneuwly André (SE,ACG/MLB), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet Gilles (SC,UDC / SVP), Schuwey Roger (GR,UDC / SVP), Serena Silvio (SE,ACG / MLB), Stempfel-Horner Yvonne (LA,PDC-PBD / CVP-BDP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Laurent (FV,ACG / MLB), Thomet René (SC,PS / SP), Vial Jacques (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer

Andréa (SC,PS/SP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). Total 86.

*Ont voté Non:*

Collaud Romain (SC,PLR / FDP), Hunziker Yvan (VE,PLR / FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Losey Michel (BR,PLR/FDP), Portmann Isabelle (SE,PLR / FDP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR / FDP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP). Total 7.

*Se sont abstenus:*

Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Castella Didier (GR,PLR / FDP), Castella Romain (GR,PLR / FDP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Piller Alfons (SE,UDC/SVP). Total 9.

## Projet de loi 2015-DFIN-49

### Coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2016<sup>1</sup>

Rapporteure générale: Nadine Gobet (PLR/FDP, GR). Commissaire: Georges Godel, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.

#### Entrée en matière

**La Rapporteure générale.** La Commission des finances et de gestion n'a pas de remarque particulière à formuler sur le coefficient annuel d'impôt proposé par le Conseil d'Etat, qu'elle accepte. Je vous invite à entrer en matière et à en faire de même.

**Le Commissaire.** Comme M<sup>me</sup> la Rapporteure, j'en fais de même. Il faut entrer en matière et accepter. Comme chaque année, cela est conforme.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

#### Première lecture

##### ART. 1

- > Adopté.

##### ART. 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Adoptés.

- > La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

#### Deuxième lecture

##### ART. 1 ET 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Confirmation de la première lecture.

- > La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

#### Vote final

- > Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, sans modification, par 102 voix sans opposition ni abstention.

*Ont voté Oui:*

Aebischer Susanne (LA,PDC-PBD / CVP-BDP), Andrey Pascal (GR,PDC-PBD / CVP-BDP), Baechler Marie-Christine (GR,PS / SP), Bapst Markus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS / SP), Bonvin-Sansonrens Sylvie (BR,ACG / MLB), Boschung Bruno (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard Claude (SC,PLR / FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC / SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC-PBD / CVP-BDP), Burgen-Woerffray Andrea (FV,PS / SP), Buttly Dominique (GL,PDC-PBD / CVP-BDP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Castella Romain (GR,PLR / FDP), Chassot Claude (SC,ACG/MLB), Collaud Elian (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Corminboeuf-Strehblow Dominique (BR,PS/SP), Dafiflon Hubert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), de Weck Antoinette (FV,PLR / FDP), Décrind Pierre (GL,PDC-PBD / CVP-BDP), Dietrich Laurent (FV,PDC-PBD / CVP-BDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC-PBD / CVP-BDP), Ducrotterd Christian (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fasel Josef (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Fellmann Sabrina (LA,PS / SP), Flechtnar Olivier (SE,PS / SP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gander Daniel (FV,UDC/SVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glauser Fritz (GL,PLR / FDP), Gobet Nadine (GR,PLR / FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC-PBD / CVP-BDP), Grandjean Denis (VE,PDC-PBD / CVP-BDP), Grivet Pascal (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Linus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz Madeleine (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR / FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS / SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC / SVP), Jordan Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith Emmauelle (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lambelet Albert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS / SP), Longchamp Patrice (GL,PDC-PBD / CVP-BDP), Losey Michel (BR,PLR/FDP), Mäder-Brülhart Bernadette (SE,ACG/MLB), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Menoud Yves (GR,PDC-PBD / CVP-BDP), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Morand Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter Christa (FV,ACG/MLB), Page Pierre-André (GL,UDC / SVP), Peiry Stéphane (FV,UDC / SVP), Piller Alfons (SE,UDC / SVP), Piller Benoit (SC,PS / SP), Portmann Isabelle (SE,PLR / FDP), Raemy Hugo (LA,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoit (FV,ACG/MLB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roubaty François (SC,PS/SP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC / SVP), Schneuwly André (SE,ACG / MLB), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Schor derret Gilles (SC,UDC/SVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Serena Silvio (SE,ACG / MLB), Stempfel-Horner Yvonne (LA,PDC-PBD / CVP-BDP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Laurent (FV,ACG / MLB), Thomet René (SC,PS / SP), Vial Jacques (SC,PDC-PBD / CVP-BDP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC / SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC-PBD / CVP-BDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). Total 102.

<sup>1</sup> Message pp. 2295ss.

**Postulat 2015-GC-60 Laurent Thévoz/Didier Castella  
Gestion stratégique du budget consacré aux hautes écoles du canton de Fribourg<sup>1</sup>**

**Prise en considération**

**Thévoz Laurent** (ACG/MLB, SC). Le postulat que nous avons déposé avec mon collègue Didier Castella porte sur l'élaboration d'une stratégie financière pour toutes les hautes écoles sises sur le canton de Fribourg. C'est une proposition similaire à ce qui se fait dans d'autres domaines de l'action de l'Etat, comme par exemple en matière hospitalière.

Après une première alerte donnée lorsque l'Université de Fribourg a réagi de manière assez sèche et publiquement suite à l'obtention d'un crédit en faveur de l'installation de l'antenne de l'EPFL sur le site de blueFACTORY, deux ou trois autres éléments nous ont conduits à déposer ce postulat. Je vais vous les rappeler rapidement, puisqu'il nous semble justifié d'avoir une stratégie cohérente, complète et intégrale pour l'ensemble des hautes écoles, qui ont des besoins financiers importants, alors que le canton se trouve face à des difficultés financières conséquentes:

1. la consolidation de la croissance continue du nombre d'étudiants dans toutes les filières et dans tous les établissements. Fribourg est en train de se confirmer comme étant un pôle académique de premier ordre;
2. la pression extrêmement forte et de plus en plus régulière de concurrence entre les différents établissements de formation supérieure de notre pays. Il y a une concurrence internationale qui joue également. Celle-ci nous oblige à l'excellence de chacun de ces établissements. Cette excellence se traduit bien évidemment par la disposition, l'accès à des moyens financiers tant pour les infrastructures que pour le personnel;
3. l'Université et les hautes écoles doivent elles aussi répondre à de nouveaux mandats issus des nouveaux besoins de la société qui se traduisent par l'ouverture de nouvelles filières de formation. Le dernier exemple a été la décision du Conseil d'Etat d'ouvrir une filière de Master en médecine à Fribourg;
4. le fait que les établissements peuvent capter des ressources extérieures pour compléter leur base financière. Ce captage passe par des contreparties qui doivent être offertes par le canton, en termes de dotations de personnel et d'infrastructure.

C'est pour ces raisons-là que l'on vous encourage à soutenir notre postulat. Nous avons pris connaissance des remarques et des réticences du Conseil d'Etat sur certains points de notre motion. Elles nous semblent mineures et nous pouvons très bien vivre avec les commentaires du Conseil d'Etat.

Merci de soutenir notre postulat et de permettre à l'ensemble des hautes écoles du canton d'avoir une vision plus claire de leur avenir financier.

**Schoenenweid André** (PDC/CVP, FV). Mes liens d'intérêts sont: membre de la Commission interparlementaire HES-SO.

Le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique a pris connaissance de ce postulat sans aucun enthousiasme et avec quelques interrogations. En particulier sur les objectifs des motionnaires qui sont, en grande partie, réalisés. La Commission interparlementaire HES-SO, la délégation fribourgeoise en particulier, travaille régulièrement sur ces thèmes, notamment sur les budgets, également lors des séances plénières à Lausanne.

Nos trois remarques:

1. l'évolution du budget cantonal alloué aux hautes écoles dépend beaucoup du succès très réjouissant dans la progression des étudiants des HES, de l'Université et également de la Haute école pédagogique. Dès lors, rien de nouveau: le Conseil d'Etat, avec les Directions générales concernées, doit respecter tant les principes que les conditions figurant dans les conventions intercantoniales, en particulier celles de la HES-SO votées ici par notre Grand Conseil, que le financement de la part cantonale des hautes écoles;
2. le postulat demande d'étudier l'opportunité de la création d'un espace d'échange. Le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique s'oppose vigoureusement à cette nouvelle contrainte administrative inutile. Chaque parti plaide souvent pour moins de charges administratives dans le fonctionnement de l'Etat. Le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique estime totalement inutile cet espace, car les Directions concernées de l'Etat coordonnent déjà toutes les actions et les échanges d'informations. Comment imaginer renvoyer le budget et en même temps demander de créer un nouvel espace, donc un service coûteux? C'est une nouvelle charge financière, le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique n'en veut absolument pas;
3. Avec cette demande du postulat, le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique s'interroge quant à la nouvelle stratégie de financement, car finalement la planification financière de l'Etat remplit déjà cette fonction et est régulièrement mise à jour.

Le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique, avec ces considérations, ne s'oppose pas au postulat, même s'il n'y trouve aucune utilité et surtout aucun élément pertinent.

**Portmann Isabelle** (PLR/FDP, SE). Damit unsere Bildungs- und Forschungsstätten mit dem In- und Ausland mithalten können, braucht es Geld. Das Postulat listet wichtige Krite-

<sup>1</sup> Déposé et développé le 19 mai 2015, BGC p. 1064; réponse du Conseil d'Etat le 12 octobre 2015, BGC p. 2359.

rien auf, wie die finanziellen Mittel gerechter verteilt werden können und wie daraus ein strategischer Finanzplan erarbeitet werden kann. Die ganze Verteilung und Unterstützung wird dadurch transparenter und kann so effizienter für die Forschung und die Lehre genutzt werden.

Wir sind aber auch der Meinung, dass eine Plattform zum regelmässigen Austausch der Hochschulen und der Unis notwendig ist. Erst so können die Synergien der Forschung und Lehre ausgetauscht und gemeinsam genutzt werden. So können wir die Qualität der Bildung auch in Zukunft garantieren.

Aus diesen Gründen empfiehlt die Freisinnig-demokratische Fraktion die Annahme des Postulats.

**Herren-Schick Paul** (*UDC/SVP, LA*). Die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei hat vorliegendes Postulat Thévoz/Castella behandelt und diskutiert. Mit dem erwähnten Bedenken und den möglichen Einschränkungen, die der Staatsrat in seiner Antwort erwähnt, stimmt die Fraktion diesem Postulat einstimmig zu.

**Berset Solange** (*PS/SP, SC*). Mes liens d'intérêts: je préside la Commission interparlementaire de contrôle et le Conseil HES-SO//FR.

Le groupe socialiste a pris connaissance de ce postulat et, en ce qui concerne la mise à disposition d'une stratégie avec une vision globale du financement de nos hautes écoles, va le soutenir. Il est vrai qu'actuellement le centre d'information professionnelle (CIP) suit, de manière attentive, le financement de ses hautes écoles en ce qui concerne le canton et la HES-SO également. Il faut aussi savoir qu'actuellement le comité gouvernemental, dont fait partie notre conseiller d'Etat M. Beat Vonlanthen, cherche à faire évoluer le système de financement de la HES-SO afin de trouver un modèle qui devrait permettre une meilleure maîtrise des coûts, soit une stabilisation des charges et une plus grande transparence. Cela va dans le sens de la demande du postulat déposé. Il y a déjà tout un travail qui a été fait avant le dépôt du postulat. La volonté du comité gouvernemental est donc de trouver une solution équilibrée pour les cantons et de prévoir des mesures compensatoires transitoires si nécessaire.

Donc, on le constate, les choses évoluent et bougent. Il ne faut donc pas surcharger le bateau. Evidemment, l'appartenance à la HES-SO pourrait restreindre la marge de manœuvre cantonale. Cependant, en contrepartie, elle dégage aussi un dynamisme très important et crée des synergies précieuses entre les écoles de tous nos différents cantons.

Le groupe socialiste n'est pas convaincu par la proposition de créer un nouvel espace d'échange, de concertation et de collaboration entre la HES-SO//FR et l'administration. Ceci, je le répète, va à nouveau alourdir le bateau et je crois qu'en l'état nous devons mettre nos compétences sur ce qui est à régler sans créer des strates supplémentaires.

Je rappelle que la nouvelle HES-SO//FR a mis en place différentes conférences-conseils avec la nouvelle loi et qu'il appartient au Directeur de cette Haute école fribourgeoise de jouer le rôle de coordinateur entre la HES-SO//FR et le Conseil d'Etat. Ainsi, dans ses tâches il a notamment pour rôle d'analyser et de proposer des optimisations ou des partages d'infrastructures ou d'équipements, pour ne parler que de ceci.

Le groupe socialiste va soutenir ce postulat dans le sens de la réponse du Conseil d'Etat.

**Castella Didier** (*PLR/FDP, GR*). Effectivement, je rejoins la position du Conseil d'Etat lorsqu'il dit que nous ne devons pas créer un échange de plateformes administratives lourd et conséquent financièrement. Cela n'a jamais été notre intention. C'est de créer et de clarifier surtout la collaboration qui doit permettre à l'avenir de fixer notamment des synergies en matière de locaux, mais aussi les priorités en matière de formation pour les pôles d'excellence du canton de Fribourg. On peut certainement aussi avoir des synergies, une Ecole d'ingénieurs, une Université et un site comme blueFACTORY doivent développer ensemble des compétences afin d'être à la pointe dans certains domaines plutôt que de tomber dans la généralité. C'est dans ce sens que nous avons déposé ce postulat. Loin de moi l'idée de créer un monstre administratif et financier, que je combattrais.

**Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport.** Je remercie tous les intervenants qui, par leur intérêt, soutiennent les hautes écoles. Le Conseil d'Etat vous propose d'accepter ce postulat. Le souci des postulants qui, constatant l'importance stratégique des hautes écoles pour notre canton, se soucient de la haute qualité des prestations qui y sont fournies et du coup des ressources et des moyens financiers, nous le partageons également. En revanche, entre les Directions, il y a actuellement une importante collaboration et l'idée d'une plateforme administrative ou du moins, tel que vous le sous-entendez, qui aurait une compétence d'allocation de ressources, est à notre avis fausse, comme relevé par plusieurs intervenants.

En revanche, je tiens à relever que les hautes écoles sont non seulement une chance de formation pour les jeunes, mais ce sont aussi toutes des centres de recherche, des endroits où l'on trouve de la formation continue et où l'on a un moteur en termes de dynamisme du canton. Elles ont donc un rôle largement supérieur à un simple effort de formation. Oui donc à l'analyse d'un budget et des dépenses pour les hautes écoles sur plusieurs années. Cela sera certainement d'un très grand intérêt. Egalement de reprendre l'idée de critères qui sont:

- > la transparence;
- > l'équité;
- > l'efficience.

Comme je l'ai dit, cet espace d'échange empiéterait sur les compétences du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, puisque

les lois récentes que vous avez votées pour la HES-SO//FR, l'Université ou la HEP répartissent précisément ces compétences. La coordination est constante entre nos Directions. Il est peut-être un peu discutable de faire un simple parallèle entre une plateforme cantonale, les hautes écoles et la Conférence suisse des hautes écoles, celles-ci réunissant des entités politiques qui sont la Confédération et les cantons et pas directement les hautes écoles, ce qui serait le cas dans la proposition qui est faite.

De plus, tout le système de financement des hautes écoles est encore en discussion et il ne sera appliqué qu'à partir de 2017. Sur ces quelques remarques, je vous invite donc à accepter ce postulat.

- > Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 98 voix contre 1. Il y a 2 abstentions.

*Ont voté Oui:*

Andrey Pascal (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Baechler Marie-Christine (GR,PS/SP), Bapst Markus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonens Sylvie (BR,ACG / MLB), Boschung Bruno (SE,PDC-PBD / CVP-BDP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Burgener Wooffray Andrea (FV,PS/SP), Butty Dominique (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Castella Romain (GR,PLR / FDP), Chassot Claude (SC,ACG / MLB), Collaud Elian (BR,PDC-PBD / CVP-BDP), Collaud Romain (SC,PLR / FDP), Collomb Eric (BR,PDC-PBD / CVP-BDP), Corminboeuf-Strehblow Dominique (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Dietrich Laurent (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd Christian (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fasel Josef (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Fellmann Sabrina (LA,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Frossard Sébastien (GR,UDC / SVP), Gander Daniel (FV,UDC / SVP), Ganioz Xavier (FV,PS / SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS / SP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Girard Raoul (GR,PS/SP), Gobet Nadine (GR,PLR / FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC-PBD / CVP-BDP), Grandjean Denis (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet Pascal (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Linus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz Madeleine (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith Emmanuelle (GR,PDC-PBD / CVP-BDP), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC / SVP), Kolly René (SC,PLR / FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lambelet Albert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS / SP), Longchamp Patrice (GL,PDC-PBD / CVP-BDP), Losey Michel (BR,PLR / FDP), Mäder-Brülhart Bernadette (SE,ACG / MLB), Mauron Pierre (GR,PS / SP), Menoud Yves (GR,PDC-PBD / CVP-BDP), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Morand Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter Christa (FV,ACG/MLB), Page Pierre-André (GL,UDC/SVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Piller Alfons (SE,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Portmann Isabelle (SE,PLR/FDP), Raemy Hugo (LA,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,ACG/MLB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roubaty François (SC,PS/SP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC / SVP), Schneuwly André (SE,ACG / MLB), Schnyder Erika (SC,PS / SP), Schorderet Gilles (SC,UDC / SVP), Schuwey

Roger (GR,UDC/SVP), Serena Silvio (SE,ACG/MLB), Stempfel-Horner Yvonne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Laurent (FV,ACG/MLB), Thomet René (SC,PS / SP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR / FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC / SVP), Wassmer Andréa (SC,PS / SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). Total 98.

*A voté Non:*

Vial Jacques (SC,PDC-PBD/CVP-BDP). Total 1.

*Se sont abstenus:*

Aebischer Susanne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Schoenenweid André (FV,PDC-PBD/CVP-BDP). Total 2.

- > Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

**Election protocolaire 2015-GC-140  
Deuxième vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2016**

*Résultats des scrutins organisés en cours de séance*

Bulletins distribués: 99; rentrés: 98; blancs: 9; nuls: 2; valables: 87; majorité absolue: 44.

Est élu *M. Markus Ith, à Murten*, par 75 voix. Il y a 12 voix éparses.

**Le Président.** Monsieur le 2<sup>e</sup> vice-président élu:

Im Namen des Grossen Rates gratuliere ich Ihnen zu Ihrer Wahl.

Au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection.

Im Privatleben haben Sie die Herausforderung angenommen, Seiten aus der Schweizer Geschichte, unter anderem die berühmte Schlacht von Murten, lebendig werden zu lassen.

Et c'est aujourd'hui votre groupe politique qui vous a présenté, vous, un Lacois de Morat, pour écrire prochainement une nouvelle page de l'histoire cantonale.

Vous êtes député depuis janvier 2002, président de groupe depuis décembre 2011, 2<sup>e</sup> vice-président élu dès aujourd'hui, aucun risque avec vous Monsieur Ith et je suis certain, you can do Ith! Bravo! (Applaudissements!)

**Election protocolaire 2015-GC-139  
Première vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2016**

*Résultats des scrutins organisés en cours de séance*

Bulletins distribués: 101; rentrés: 99; blancs: 3; nuls: 0; valables: 96; majorité absolue: 49.

Est élu *M. Bruno Boschung, à Wünnewil*, par 91 voix. Il y a 5 voix éparses.

**Le Président.** Monsieur le 1<sup>er</sup> vice-président élu:

Im Namen des Grossen Rates gratuliere ich Ihnen zu Ihrer Wahl.

Au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection.

Sie sind sicher einer der wenigen Grossräte hier ihm Plenum, der auf Internet eine gewisse Bekanntheit hat, denn Sie haben bereits Ihren eigen Wikipedia-Eintrag.

Sur votre page Wikipedia, on y apprend divers éléments dont le fait que vous êtes conseiller général dans votre commune de Wünnewil-Flamatt.

Député depuis 2004, membre de la Commission des pétitions de 2004 à 2011, membre puis vice-président de la CFG de 2011 à 2014, autant dire que les chiffres vous sont connus, une compétence très utile pour les résultats des élections et les votes.

Et, depuis 2004, la Singine n'avait plus eu l'honneur d'une présidence du Grand Conseil, je suis certain qu'avec vous, cette lacune sera bientôt comblée.

Encore bravo! (Applaudissements!)

## **Election protocolaire 2015-GC-136 Présidence du Grand Conseil pour l'année 2016**

*Résultats des scrutins organisés en cours de séance*

Bulletins distribués: 102; rentrés: 96; blancs: 7; nuls: 0; valables: 89; majorité absolue: 45.

Est élu *M. Benoît Rey, à Fribourg*, par 83 voix. Il y a 6 voix éparses.

**Le Président.** Monsieur le Président élu,

Au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection.

Tendance Movember, Monsieur le Président élu?

Une tendance qui consiste lors de chaque mois de novembre à laisser pousser chez les hommes la moustache dans le but de sensibiliser l'opinion publique et de lever des fonds pour la recherche sur les maladies masculines. Peut-être, peut-être... mais la moustache de notre nouveau président est une moustache permanente et bien solide comme l'affiche d'ailleurs son curriculum politique.

Député au Grand Conseil depuis 1996, M. Benoît Rey en connaît un rayon sur notre Parlement. Président de groupe de 2002 à 2013, président de la CAE de 2002 à 2011, membre

de la délégation de la CIP HES-SO, puis chef de cette délégation de 2006 à 2013, il ne manquait plus à votre palmarès que la fonction de Président du Grand Conseil. Ce sera chose faite en 2016 et je ne peux que vous en féliciter. Vous verrez, c'est une très belle fonction et j'aurai le plaisir de vous passer très prochainement le flambeau.

Vous pouvez aussi être fier pour votre groupe politique, qui aura ainsi l'honneur, après 2004, de connaître à nouveau un président du Grand Conseil. Cette année-là, c'était le PCS et toujours notre collègue Ruedi Vonlanthen. (*Grands rires!*)

Monsieur le Président élu, vous avez déjà su montrer vos talents de chef à maintes reprises. Gageons que l'année à venir sera une simple formalité tellement les arcanes et les procédures du Parlement vous sont connus.

Je vous dis encore bravo! (*Applaudissements!*)

**Rey Benoît** (AGC/MLB, FV). Je remercie M. le Président pour ses mots et, en particulier, pour les compliments pour ma moustache. Elle semble susciter de nombreux intérêts. Il y a quelques minutes, Radio-Fribourg voulait savoir pourquoi je portais une telle moustache.

J'ai eu un petit sourire en mémoire de ce que j'ai vécu dans cette salle lorsque je présidais une séance interparlementaire, où deux Genevois qui étaient assis là, en face, commençaient à rigoler et à éclater de rire. J'ai fini par comprendre que leur hilarité était en lien avec la ressemblance que j'avais avec notre cher Berthold IV de Zaehringen, qui siège derrière moi; voilà l'explication! (*Rires et applaudissements!*)

Monsieur le Président du Grand Conseil,  
Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président élu,  
Monsieur le 2<sup>e</sup> Vice-président élu,  
Monsieur le Président du Conseil d'Etat,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Etat,  
M<sup>me</sup> la Chancelière,  
M. le Vice-chancelier,  
Madame la Secrétaire générale,  
Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,  
Chers invités, Mesdames et Messieurs,

Liebe Kolleginnen und Kollegen des Grossen Rates, ich danke Ihnen für Ihre Stimmen zu meiner Wahl. Sie sind ein Zeichen des Vertrauens, welches Sie mir für das Leiten der parlamentarischen Debatten des nächsten Jahres schenken.

Ich versichere Ihnen, dass ich alles daran setzen werde, würdig zu sein, das Büro zu leiten, die Arbeit zu planen und die Debatten zu fördern.

L'honneur que vous me faites aujourd'hui, je le reçois avec une grande émotion. En effet, je ne peux accepter cette tâche sans penser avec un sentiment de gratitude à mon père, qui,

le 30 mai 2001, occupait cette même place pour présider la séance inaugurale de l'assemblée constitutive fribourgeoise. Je pense qu'aussi occupé qu'il doit être par une séance syndicale des anges du paradis, il prend le temps d'un clin d'œil vers notre Hôtel cantonal. Le virus politique est donc tenace dans notre famille. Ce virus, s'il était alimenté par de fréquentes et parfois chaudes discussions lors des repas familiaux, l'était surtout par les engagements concrets, associatifs ou directs avec des personnes pour qui la vie était un peu plus ingrate, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, réfugiés, qui fréquentaient notre demeure.

A la veille de cette nouvelle charge, ma gratitude va évidemment à ma famille proche, à mon épouse Marie-Claire, à mes enfants Samuel, Céline et Simon. Depuis les 19 ans que je siège dans cette enceinte du Grand Conseil, imaginez le nombre de fois où je les ai «bassinés» avec mes affaires politiques, mes enthousiasmes évidemment mais aussi mes désappointements et certains coups de gueule. Ça, c'était pour les moments où j'étais là, mais il y avait souvent mes absences. Mes enfants sont adultes et ont leur propre parcours de vie, ils ne seront pas trop touchés par ma nouvelle charge, mais crois-moi, Marie-Claire, j'espère que, suite à ce que m'ont raconté mes prédécesseurs, ça ne va pas s'arranger... Mes excuses anticipées mais surtout mes remerciements, car je sais que lorsqu'il y a besoin d'un coup de main tu es là avec ton efficacité remarquable. Et puis, ce sera aussi l'occasion de découvrir, ensemble parfois, certains aspects moins connus de la vie de notre canton et d'aller à la rencontre de ses habitants.

Mein Dank geht auch an meine Partei, die Mitte Links – CSP, für das permanente gegenseitige Vertrauen, das Engagement auch unter schwierigeren Umständen, und Gott weiß, dass es letztthin gute aber auch schlechte Zeiten gegeben hat.

J'ai l'habitude de dire, en étant un soupçon Marseillais, que dans un petit parti, si l'on veut faire une affiche électorale, il faut commencer par prendre une hache, aller abattre un arbre pour faire de la pâte à papier, bref, devenir un roi du bricolage et de la débrouillardise. Si la charge est évidente, le gain n'en est pas moins remarquable en matière de solidarité, de relations personnelles, de renforcement de la motivation.

Meinen Dank richte ich auch an die Fraktion Mitte-Links-Bündnis, die mich für diese Wahl als Kandidat vorgeschlagen hat. Ich hatte das Vergnügen, diese Fraktion während zwei Legislaturperioden zu leiten. Obwohl die MLB wegen der Vielfältigkeit der kleinen Parteien, aus denen sie besteht, als heterogen eingeschätzt werden kann, ist jedoch festzuhalten, dass dies nicht der Fall ist. Im Gegenteil, die Vielfalt der Meinungen fördert die Diskussionen und die Suche nach dem Konsens differenziert die Standpunkte, sogar Vorurteile.

A l'orée de cette année présidentielle, il est important de se poser certaines questions sur le rôle et la responsabilité des organes politiques dans l'évolution et la gestion de la vie en

société. En ouvrant son regard au-delà du canton de Fribourg, ce sont bien évidemment les événements dramatiques de Paris qui nous heurtent de plein fouet. Je pense en premier lieu aux victimes, à la profonde douleur de toutes les personnes touchées directement dans leur corps ou par la perte d'un parent, d'un conjoint, d'un enfant, d'un ami et les assure de notre profonde sympathie. Paris est non seulement une ville de culture, d'art, de rencontres mais elle est également cette capitale des droits humains. Que la liberté, l'égalité, la fraternité soient ainsi bafouées est non seulement dramatique mais aussi désespérant. Cette proximité de la violence aveugle, à 500 km à vol d'oiseau de chez nous, ne doit pas nous faire oublier que les mêmes souffrances viennent de toucher les passagers d'un vol russe au-dessus du Sinaï, les habitants du Liban, du Nigeria où, hier encore, un nouvel attentat a tué trente personnes et blessé septante autres, mais aussi et quotidiennement les personnes qui vivent en Syrie, en Ethiopie, en Irak et dans tous les pays dans lesquels le simple droit à l'existence est foulé aux pieds.

Die Bilder der zerstörten Städte, in denen es nur noch Schutt gibt und keine Schulen, keine Läden und keine Straßen, wo man sich fortbewegen kann, laden uns ein, uns über die Möglichkeiten der Entwicklung des Respekts und der Harmonie in solchen Kontexten zu hinterfragen. Wie soll man dabei reagieren, handeln und seine Verantwortung wahrnehmen?

Natürlich gibt es keine einfachen und einseitigen Lösungen, die realisierbar und wirksam sind, sonst hätte man diese schon längst umgesetzt. Es ist wesentlich, dass man grundlegende Werte bekräftigt und erlebt, wie den Respekt vor dem Leben, die Würde jedes Einzelnen, den Kampf gegen die Ungerechtigkeit und die Aufmerksamkeit für die Schwächsten – so wie es in unserer Bundesverfassung steht.

Toutes solutions à ces problèmes doivent d'abord être mises en œuvre au seuil des plus petites entités sociales: la famille, le quartier ou le village, la région. Notre canton de Fribourg est le cadre où nous avons la possibilité d'agir et de relever de nombreux enjeux. Confronté à une démographie impressionnante, il se doit d'aménager ses différents cadres de vie et de donner à chacune et à chacun la possibilité d'y habiter, de s'y former, d'y travailler, de s'y épanouir.

Notre canton se singularise également, comme la Suisse, dont il est une réplique miniature, par la richesse de sa diversité. J'ai choisi d'ailleurs de faire de cette expression le slogan de mon année présidentielle. Pluralisme linguistique entre le «bouebo gruérien», le «Seisler Bueb», le «gamin romand» et le «gosse allophone»; pluralisme géographique du Lac au plateau et à la montagne, même si elle est moins haute que ce que l'on croit; pluralisme des secteurs d'activités entre une agriculture qui se doit de se diversifier, une industrie qui, en ces temps, souffre très fort des délocalisations et des services qui se doivent de rationaliser leur fonctionnement. Pluralisme encore des statuts sociaux de ses habitants où de trop

nombreuses familles, souvent monoparentales, vivent dans la précarité alors que, comme nous le révélait la presse de la semaine dernière, le nombre de millionnaires a été multiplié par 11 depuis 1977 – M. Godel, il y a du travail pour atteindre le montant de 4000 frs.

Unser Kanton zeigte sich in den letzten Jahren besonders innovativ und kreativ. Er war der erste, der eine pauschale Entschädigung für betreuende Angehörige eingeführt hat. Dies geschah aber vor 20 Jahren und der Betrag dieser Entschädigung blieb unverändert.

Der Kanton konnte seine Ausbildungsorte entwickeln: Hochschulen, das Merkle-Institut, der Medizinbachelor und die Antenne der Eidgenössischen Technischen Hochschule sind einige Beispiele. Jedoch hat er Mühe, genügend Mittel für diese Strukturen zur Verfügung zu stellen. Der Kanton wollte sein Steuerwesen attraktiver machen, aber – als direkte Folge – bemüht er sich wie ein Benediktinermönch, die Sparmassnahmen zu kumulieren.

Chercher de nouvelles ressources, encore économiser, investir ou alors sauvegarder l'avoir? Voilà un dilemme et un exercice auquel nous venons de nous livrer à l'étude du budget entre hier et aujourd'hui.

L'or de la BNS, qui nous a permis, il y a une dizaine d'années, de passer du statut d'un canton endetté, comme la plupart des autres, à celui d'un canton fortuné, nous aurait-il, comme le savetier de Jean de la Fontaine, devenu enclin à protéger son bien, fait perdre le chant, la créativité, le dynamisme qui doit nous animer? J'en ai peur parfois et rumine ce constat sombrement.

Mais la confiance et l'esprit d'entreprise doivent reprendre le dessus. Il ne tient qu'à nous et aux 300 000 habitants qui nous entourent et nous enrichissent de leur diversité de retrousser nos manches.

Nous travaillons ensemble:

- > pour que Fribourg continue à chanter la beauté de son canton, qu'une gestion rigoureuse de l'aménagement, que nous allons mettre en place, doit préserver;
- > pour que Fribourg soutienne le labeur de ses savetiers en favorisant les entreprises qui investissent et qui forment des apprentis et non celles qui délocalisent, licencient et mettent leurs collaborateurs au chômage, et ce malgré des résultats bénéficiaires;
- > pour que Fribourg reconnaissse encore mieux la valeur de ses collaborateurs et donne en particulier aux enseignants, au personnel soignant et aux collaborateurs de la justice, des justices de paix en particulier, les moyens dont ils ont besoin;
- > pour que Fribourg maintienne et renforce son soutien aux plus démunis par la mise en œuvre concrète de Senior+, la future loi sur le handicap, un soutien tangible

et non plus symbolique aux proches aidants, une aide ciblée aux familles par le biais de prestations complémentaires par exemple;

- > pour que Fribourg soit et reste un canton accueillant et ouvert à tous ceux à qui la vie a tout pris et qui ont besoin de protection et de solidarité.

Mit dieser Überzeugung freue ich mich, ihr Vertrauen zu würdigen und mich in diesem Präsidentialjahr besonders zu engagieren.

## **Election protocolaire 2015-GC-137 Présidence du Conseil d'Etat pour l'année 2016 – premier tour**

*Résultats des scrutins organisés en cours de séance*

Bulletins distribués: 102; rentrés: 98; blancs: 13; nuls: 0; valables: 85; majorité absolue: 43.

Ont obtenu des voix M<sup>mes</sup> Anne-Claude Demierre: 42; Marie Garnier: 41.

## **Présidence du Conseil d'Etat pour l'année 2015 – deuxième tour**

*Résultats des scrutins organisés en cours de séance*

Bulletins distribués: 103; rentrés: 101; blancs: 8; nuls: 0; valables: 93; majorité absolue: 47.

Est élue M<sup>me</sup> Marie Garnier, à Villars-sur-Glâne, par 53 voix.

A obtenu des voix M<sup>me</sup> Anne-Claude Demierre: 40.

**Le Président.** Madame la Présidente du Conseil d'Etat élue,

Au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection.

Madame Marie Garnier, vous êtes la première du Parti des Verts à être élue à cette fonction dans le canton de Fribourg et j'imagine la fierté de votre famille politique et de votre groupe au Grand Conseil.

Vous entrez également dans le cercle restreint des femmes fribourgeoises à avoir eu le privilège de présider notre exécutif après M<sup>me</sup> Ruth Lüthi en 1996, 2000, 2005, M<sup>me</sup> Chassot en 2007 et M<sup>me</sup> Anne-Claude Demierre en 2013. Pour avoir suivi tout au long de cette année M. le Conseiller d'Etat, actuellement Président du Conseil d'Etat, Erwin Jutzet, je puis vous garantir que l'engagement sera grand et nous comptons vraiment sur vous.

Je vous souhaite encore tous nos vœux de succès pour 2016, félicitations! (*Applaudissements!*)

**Garnier Marie, Directrice des institutions, de l'agriculture et des forêts.** Monsieur le Président,  
Monsieur le Président élu,  
Mesdames et Messieurs les Député-e-s,  
Chers collègues du Conseil d'Etat,

Je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez en m'élisant à la présidence du Conseil d'Etat. Je me réjouis d'accomplir ce mandat, que je souhaite placer sous le signe de la paix, puisque 2016 sera pour Fribourg l'année de la célébration des 500 ans de la paix perpétuelle.

Au moment des crispations identitaires entre la ville et la campagne, entre les langues, entre les religions, entre les sexes parfois, voire entre les jeunes et les aînés, au moment des retours en arrière dans la politique environnementale, des tensions entre pays riches et pauvres, que peut faire notre canton pour la paix?

Permettez-moi de prendre un peu de votre temps pour développer ce thème d'actualité en commençant par un peu d'histoire, chère à mon papa, ici présent avec ma famille. Ça ne sera pas plus long que le deuxième tour du scrutin...

Après les terribles attentats qui ont frappé la France vendredi, nous avons tous, et particulièrement nous tous élus, un devoir d'exemplarité et de dignité. J'en appelle à la responsabilité de chacune et de chacun: ne cédonons pas à la haine, ne laissons pas la place aux amalgames, aux provocations douteuses, aux humiliations de mauvais goût, qui n'entraînent que le chaos. Les terroristes auraient gagné, ils auraient bouté le feu. Cette retenue ne doit pas nous empêcher d'être fermes et de défendre avec vigueur nos valeurs démocratiques de liberté, d'égalité et aussi de paix.

En ces jours difficiles, il est paradoxal de parler de paix. Pourtant 2016 sera pour Fribourg une année particulière. La paix perpétuelle y a été signée en 1516, il y aura 500 ans, entre la France du roi François 1<sup>er</sup> et la Suisse, qui envoyait ses enfants guerroyer pour diverses puissances étrangères. François 1<sup>er</sup> a versé un montant conséquent aux Suisses d'alors pour qu'ils ne servent plus que la France; une façon particulière de voir la paix! Mais petit à petit, les Suisses se sont distanciés des conflits européens jusqu'à obtenir la reconnaissance de leur neutralité, en 1815, au Congrès de Vienne. Et aujourd'hui, notre pays offre ses bons services en faveur de la paix dans le monde, que ce soit par les organisations internationales présentes en Suisse ou par notre Département fédéral des affaires étrangères où œuvrent bon nombre de Fribourgeois.

Cinq siècles après la signature de la paix perpétuelle, un autre François, pape celui-là, appelle à la paix. Là aussi, Fribourg fait partie du jeu, puisque de nombreux Fribourgeois, gardes suisses, veillent à sa sécurité. Le pape François appelle à la paix générale mais aussi à la paix avec l'environnement. Il affirme que détruire notre environnement, c'est porter atteinte aux plus démunis d'entre nous. L'encyclique *Laudato*

si préconise la sauvegarde de la maison commune. Dans cet ouvrage étonnant, je dirais même décoiffant, il y a même un paragraphe sur un moyen de minimiser les impacts sur la nature en créant des corridors biologiques... Un document cantonal sur ce sujet est d'ailleurs en consultation actuellement!

Mais la paix avec l'environnement n'est qu'un des multiples aspects de la paix... Que peut encore faire Fribourg pour la paix actuellement? L'histoire de notre canton et le courage de nos prédécesseurs doivent nous inspirer pour l'avenir.

Fribourg a bénéficié en 1481 des bons offices de Nicolas de Flüe à l'époque où les cantons ruraux et montagnards de Suisse centrale et leurs alliés ne voulaient pas étendre la Confédération des huit cantons à de nouvelles villes. Fribourg était alors une cité-Etat dont le territoire était plus limité que celui du canton actuel. Les cantons ne s'accordaient pas sur la répartition du butin des batailles contre Charles le Téméraire, M. Ith en témoignera. Comment le répartir entre les Confédérés? Une question intrinsèque au fédéralisme qui réapparaît aujourd'hui sous une autre forme lors des discussions sur la péréquation financière. Un compromis a été trouvé aujourd'hui comme hier. La paix entre les villes et les campagnes a été faite à l'époque, nous en avons bénéficié... Que cela se poursuive ainsi!

En 1481 la Confédération était alémanique. La ville de Fribourg, qui avait été savoyarde quelques années, a donc fait un effort considérable d'intégration en adoptant l'allemand comme langue administrative et les principales familles ont germanisé leur nom. Les Montagny sont devenus Montenach, les Dupasquier von der Weid, les Cugniet Weck. On le voit, les grandes familles ont su naviguer en paix entre les deux langues. A l'heure actuelle, M. Clément devrait se muer en M. Gutmütig pour convoler en couple fusionnel avec M<sup>me</sup> Tailleur.

Ein paar Jahrhunderte später spielt Freiburg erneut eine führende Rolle in der Entwicklung unseres Landes. Im Jahr 1803 eröffnet Landammann Louis d'Affry – ohne Schnurrbart – in der Franziskanerkirche die erste Tagsatzung der neuen Schweiz – la diète de la nouvelle Suisse. Zu dieser Zeit nimmt der Kanton seine aktuelle Form an, mit dem endgültigen und rechtmässigen Eintritt des – mehrheitlich reformierten – Sebezirks in den Kanton. Eine Vergrösserung, die aus unserem Kanton eine Mini-Schweiz macht, die in Frieden mit mindestens zwei Sprachen und zwei Religionen lebt!

Une Suisse miniature, comme l'a dit votre nouveau président, avec qui je n'ai pas coordonné le discours, mais je vois que nous nous rejoignons sur de nombreux points. Notre canton d'équilibre concilie deux langues, ou davantage, deux religions historiques avec d'autres arrivées entre-temps, arbore fièrement les deux pôles touristiques que sont nos montagnes – assez hautes – et nos rives lacustres et soigne

les retrouvailles entre les générations autour de nombreuses fêtes et spécialités culinaires.

Gerade in diesem Lebensmittelsektor benötigten die Freiburger oft das Wissen der Menschen, die von anderswo her kamen. Die Zisterzienser Mönche aus dem Burgund brachten zahlreiche landwirtschaftliche Kenntnisse mit. Die Italiener teilten ihr Wissen über die Käseherstellung. Die Nobs, Kaeser, Blanpain, Cailler, Nestlé und Guhl, oder kurz gesagt, die grossen Namen der Lebensmittelindustrie, sind nach Freiburg gekommen, und haben es bereichert.

Nous avons su nous enrichir mutuellement et faire rayonner notre canton dans divers domaines. De nombreux Fribourgeois ont su profiler Fribourg en travaillant en réseau comme Grégoire Girard ou Georges... Python, pas Godel! (*rires!*) De ces périodes fastes de collaboration sont restées des merveilles architecturales et des institutions opérationnelles. Parmi elles, l'Université poursuit cette mission du vivre ensemble au travers de l'Institut du plurilinguisme, de l'Institut pour le dialogue interreligieux ou de l'Institut du fédéralisme.

Fribourg-pont, Fribourg-carrefour... Faisons-nous suffisamment vivre ce carrefour, pour nous et pour notre rôle dans le monde? La tâche de promotion de la paix dans divers domaines est ardue, mais il est de notre devoir, avant que cela ne devienne pire, de démontrer qu'il est possible de vivre ensemble de manière conviviale en tirant profit des différences tout en en préservant nos valeurs.

Nous tous qui nous engageons, pourquoi ne pas confier à l'Institut du plurilinguisme la mission de favoriser l'apprentissage de la langue partenaire aux enfants de notre canton pour qu'ils aient la chance d'être bilingues?

Conformément à notre longue tradition, pourquoi ne pas nous mettre d'accord pour contrer, sans angélisme bien sûr, le fondamentalisme religieux par des discussions clairement encadrées dans notre Université et par des textes de lois efficaces? Peut-être le devons-nous aux femmes, qui sont souvent les premières victimes de ces dérives.

Nous avons l'habitude de faire des merveilles avec peu de moyens et un subtil équilibre entre tradition et innovation. Ensemble, nous pouvons être suffisamment créatifs et originaux pour que le canton de Fribourg soit convoité par les entreprises étrangères, qui ont toujours inspiré, voire créé notre tissu industriel, pour que notre art de vivre «le bonheur en plus» soit reconnu, pour que nous préservions notre magnifique environnement? Dans le domaine agroalimentaire, de magnifiques et ambitieux projets sont en voie de réalisation avec des constructions à l'appui. Dans le domaine de la mobilité et des transports publics, le canton étoffe son réseau. Nos hautes écoles et nos entreprises rivalisent d'inventivité pour des produits de qualité malgré le franc fort et la bureaucratie, parfois étouffante. Notre force réside dans

notre équilibre mais, attention, un vélo, même électrique, est en équilibre tant qu'il avance...

Notre canton a eu des périodes de repli mais aussi eu des périodes d'ouverture sur le monde et des traits de génie qui l'ont fait rayonner loin à la ronde. Paisible et généreux, il a souvent été au centre des solutions, car il sait encore trouver des solutions simples à appliquer... Continuons à imaginer des projets pour notre canton-pont. Des investissements soutenus mutuellement, des rencontres, des projets de recherche, des structures efficaces.

Le fameux Grand Pont, le plus long pont suspendu du monde en 1836, avait ouvert Fribourg au tourisme. Le pont de la Poya est un bel exemple d'un investissement conjoint, Confédération – canton – commune, pour le bien de tous. J'ai mentionné ici des exemples de la capitale mais je pense bien entendu à l'aménagement de l'espace public dans tout le canton. Quel est notre prochain rêve, quelle est notre prochaine ambition? Quels sont les projets du canton avec la population la plus jeune de Suisse? Notre fortune nous permet d'investir, vous l'avez relevé hier. Notre culture nous permet de montrer l'exemple du vivre ensemble.

J'espère que cette année sera placée, non sous le signe de la discorde, non plus sous le signe d'une paix qui ronronne ou qui élude les problèmes, mais sous le signe d'une paix dynamique et visionnaire. Je souhaite vivement que 2016 soit une année où les enjeux électoraux inciteront chacune et chacun à viser plus haut pour notre canton et non pas le contraire. Que chacun ait confiance en sa mission constructive! Je m'engagerai avec toute ma force dans l'exercice de cette fonction.

Je vous souhaite à tous et à toutes une belle année et félicite, au nom du Conseil d'Etat, les élus de ce jour!

(Applaudissements!)

## **Election protocolaire 2015-GC-138 Présidence du Tribunal cantonal pour l'année 2016**

*Résultats des scrutins organisés en cours de séance*

Bulletins distribués: 104; rentrés: 98; blancs: 1; nuls: 3; valables: 94; majorité absolue: 48.

Est élue *M<sup>me</sup> Anne-Sophie Peyraud*, à Villars-sur-Glâne, par 94 voix.

**Le Président.** Madame la Présidente élue, je vous félicite encore une fois pour votre belle élection.

– La séance est levée à 11h30.

*Le Président:*

**David BONNY**

*Les Secrétaire:*

**Mireille HAYOZ**, secrétaire générale

**Reto SCHMID**, secrétaire général adjoint

—